

26^e ANNÉE.

N^{os} 1, 2, 3 ET 4 - JANVIER-DÉCEMBRE 1932

BULLETIN



DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Siège Social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT (1^{er}), Fils et Successeur

2, Rue du Cadran-Saint-Pierre et 9, Rue de l'Écu

1932

AVIS

MM. les membres adhérents à la Société Archéologique Champenoise qui ont changé de domicile depuis la parution du dernier bulletin sont instamment priés, afin d'éviter des frais onéreux d'envoi et de recouvrement, de faire connaître leur nouvelle adresse à M. BAUSSERON, Trésorier-Adjoint, 14, rue Saint-André, à REIMS.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Statuts de la Société Archéologique Champenoise.
Liste des membres de la S. A. C.
Sociétés et revues correspondantes.
Procès-Verbal de la séance du 20 décembre 1931.
Sur et sous la voie romaine.
Monnaie d'or gauloise trouvée à Château-Porcien (Ardennes).
Objets néolithiques trouvés à Reims.
Compte rendu de la manifestation organisée pour fêter le 25^e anniversaire de la S. A. C.
Procès-verbal de la séance du 3 juillet 1932.
Serrure gallo-romaine et poterie sigillée.
Procès-verbal de la séance du 9 octobre 1932.
Fouilles néolithiques à Murigny près Reims.
Sarcophages carolingiens près de la

ferme de Guerlet, commune d'Auménancourt-le-Petit (Marne).
Epées gauloises trouvées à Château-Porcien (Ardennes).
Description de plombs de bornage de la région, XVII^e et XVIII^e siècles.
Cimetières celtiques du lieudit « Le Fer-à-Cheval », territoire de Bétheniville (Marne).
Cimetière à incinérations du lieudit « La Poterie », Hautviné (Ardennes).
Découverte de sarcophages carolingiens au Mont-Saint-Pierre, commune de Thillois (Marne).
Le culte des morts dans l'humanité primitive.
La hache gardienne des tombeaux à l'époque néolithique, en Champagne.
Articles bibliographiques.
Tables des matières et des gravures.

STATUTS

de la Société Archéologique Champenoise

ARTICLE I^{er}

Il est fondé une Société Archéologique pour la Champagne. Cette Société prend le nom de *Société Archéologique Champenoise*.

ARTICLE II

Elle a pour but de rapprocher les Archéologues et de grouper leurs efforts, de centraliser les renseignements, de faciliter les recherches et les fouilles archéologiques, de recueillir les objets et documents concernant la préhistoire, la protohistoire et l'histoire de la région.

Elle a son siège à Reims.

ARTICLE III

Toutes discussions politiques ou religieuses sont rigoureusement interdites.

Les attaques ou allusions visant un membre de la Société sont absolument interdites au cours des séances, sous peine d'exclusion.

Les membres qui auraient des réclamations à formuler doivent en avertir, par écrit, le Président, au moins quinze jours avant la séance.

ARTICLE IV

Un Bulletin sera publié par les soins du Comité.

ARTICLE V

La Société comprend :

Des Membres d'honneur.

Des Membres donateurs.

Des Membres honoraires, versant une cotisation annuelle de 40 francs. (Cette cotisation pourra être rachetée moyennant un versement unique de 400 francs).

Des Membres actifs, versant une cotisation annuelle de 20 francs. Les dames peuvent faire partie de l'Association.

ARTICLE VI

La Société est administrée par un Comité composé de :

Un Président.

Deux Vice-Présidents. (Ce nombre pourra être augmenté).

Un Trésorier.

Un Vice-Trésorier.

Un Secrétaire.

Un Secrétaire-Adjoint.

12 Administrateurs.

Toutes ces fonctions sont gratuites.

ARTICLE VII

Les membres du Comité sont nommés pour deux ans en Assemblée générale, par les membres actifs et les membres honoraires, à la majorité relative. Ils sont rééligibles.

Le Comité se réunit 4 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du quart des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

ARTICLE VIII

Le Comité est chargé de la direction morale et financière de la Société. Il confère les titres de membres d'honneur, prononce les admissions et les radiations, sauf ratification en séance publique.

La qualité de membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée par le Comité, pour motifs graves.

Tout membre démissionnaire doit ses cotisations échues.

ARTICLE IX

La Société se réunit tous les trois mois ; une Assemblée générale aura lieu annuellement à Reims, à l'Hôtel de Ville. Le Trésorier y rendra compte de l'état financier de la Société.

ARTICLE X

Les ressources de la Société se composent :

Des sommes versées par les membres honoraires et donateurs, des cotisations des membres actifs, des dons, legs et subventions.

ARTICLE XI

Les dépenses de la Société comprennent :

1° Les frais d'administration et d'impression du Bulletin

2° Les frais de recherches d'intérêt archéologique.

ARTICLE XII

Toute demande de révision des Statuts devra être motivée et adressée au Président un mois au moins avant l'Assemblée générale.

ARTICLE XIII

Un règlement intérieur pourra être élaboré par le Bureau, s'il y a lieu, pour le fonctionnement et la bonne marche de la Société.

ARTICLE XIV

La dissolution de la Société ne sera acquise que si elle est votée par l'Assemblée générale comprenant la moitié + 1 des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, la dissolution pourra être prononcée par une deuxième Assemblée générale, quel que soit le nombre des membres présents, mais à la majorité des deux tiers au moins de ces membres présents.

Cette même Assemblée générale décidera de la destination des fonds restant en caisse et des archives.

Règlement Intérieur

Les sociétaires prennent l'engagement de ne pas fouiller un emplacement déjà exploré par un de leurs collègues, sans entente préalable avec ce collègue.

Comité de la Société Archéologique Champenoise

Président : M. LOGEART.
Vice-Présidents : MM. CARLIER, CHENET, DUPUIS, FAVRET,
LARMIGNY, SAVY, THIEROT.
Secrétaire : M. HU.
Secrétaire-Adjoint : M. RENARD.
Trésorier : M. MOREAU.
Trésorier-Adjoint : M. BEAUSSERON.
Membres du Comité : MM. BELLEVOYE.
BOSTEAUX-COUSIN.
BOSTEAUX-HOMERE.
BOUXIN.
BRISSON.
COURTY.
GOBENSE.
GOSSET.
MEURISSE.
POULAIN.
SARAZIN.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

LISTE DES MEMBRES

Présidents d'Honneur :

MM. le D^e O. GUELLIOT, 31, rue Campagne-Première, Paris-XIV^e.
MENNECIER, Préfet Honoraire, Conservateur des Musées de la
Ville de Reims, 11 bis, place du Chapitre, Reims.

Membres d'Honneur :

MM. le Sous-Préfet de Reims.
le Maire de Reims.
François CLAES, Conservateur du Musée des Antiquités et Arts
industriels de la Ville d'Anvers (Belgique).
Léon COUTIL, Président d'Honneur de la S. P. F., Les Andelys
(Eure).
l'Abbé BREUIL, Professeur au Collège de France, 52, avenue
de La Motte-Picquet, Paris.
Marcellin BOULE, Professeur au Muséum, Laboratoire de
Paléontologie, 3, place Valhubert, Paris-V^e.
le Docteur Henri MARTIN, Ecole des Hautes-Etudes, La Quina,
par Villebois-Lavalette (Charente).

Henri DENEUX, Architecte en Chef des Monuments Histori-
ques, Archevêché, Reims.

NOBLE, Ancien Directeur de l'Ecole Professionnelle.
le Docteur GUILLAUME, 8, place Godinot, Reims.

Membres Honoraires :

M^{mes} BECRET, avenue de la Gare, Braine (Aisne).
la Princesse DE POLIGNAC, boulevard Henry-Vasnier, Reims.
MM. Hugues KRAFFT, Président de la Société des Amis du Vieux
Reims, 42, rue de Lubeck, Paris.
MIGNOT, 9, boulevard Lundy, Reims.
le Comte Bertrand DE MUN, 18, rue du Marc, Reims.
le Marquis DE NAZELLES, à Guignicourt-sur-Aisne (Aisne).

Membres Actifs :

MM. BACQUENOIS, 37, Grande-Rue, Maisons-Alfort (Seine).
BARBIER, 37, boulevard Carteret, Reims.
BASTIN (D^r Alfred), Deville (Ardennes).
BAUDRAU F., 35, rue des Fuseliers, Reims.
BAUCHART, Instituteur, Lavannes (Marne).
BEAUSSERON G., 14, rue Saint-André, Reims.
BECHBEDER, 50, cours J.-B.-Langlet, Reims.
BELLEVIGNE P., Vigneron, Serzy-et-Prin (Marne).
BELLEVOYE L., Bijoutier, 6, rue Thiers, Reims.
BERTIN A., Pharmacien, 12, rue Eugène-Mathieu, Reims.
BERTON P., sculpteur, 3, rue Marie-Stuart, Reims.
BIBLIOTHEQUE DE CHALONS, Châlons-sur-Marne.
BOBIN O., Archéologue, faubourg de Reims, Fismes (Marne).
BOCQUILLON A., Instituteur, Tours-sur-Marne (Marne).
BOSCHER M., Négociant, rue du Temple, Reims.
BOSTEAUX-COUSIN, Propriétaire, Lavannes (Marne).
BOSTEAUX-HOMERE, Cultivateur, Cernay-les-Reims (Marne).
BOURDON, Archéologue, Rozet-Saint-Albin (Aisne).
BOURDON M., Interprète, 61, boulevard de la Madeleine, Nice
(Alpes-Maritimes).
BOUXIN A., Antiquaire, 24, rue Martin-Peller, Reims.
BRISSON A., Cultivateur, Ecury-le-Repos, par Bergères-les-
Vertus (Marne).
BOYER, Professeur, place du Champ-Benoît, Sézanne (Marne).
BRODIER H., Avoué, 6, rue Saint-Jean, Châlons-sur-Marne.
BRUNSHAUSEN R., 22, rue de l'Arquebuse, Reims.
BRY M., 11, avenue d'Épernay, Reims.
BUARD G., Maire de Witry-les-Reims (Marne).
CABROL, 8, rue Saint-Romain, Paris-VI^e.
CANARD, Maire de Ludes (Marne).
CARDINAL M., Entrepreneur, 12, rue de Trianon, Reims.
CARLIER J., Archéologue, Bray-Hannogne, par Bannogne
(Ardennes).
CARRE R., Négociant, 111, rue de Cernay, Reims.

CAZALIS (l'Abbé), Collège Saint-Pierre, Fourmies (Nord).
CAZIER Ch., Entrepreneur, 30, rue Paul-Adam, Reims.
CERCLE AGRICOLE DE REIMS, 15, rue Chanzy, Reims.
CHARLIER E., 40, rue de Bezannes, Reims.
CHARLIER R., Warmeriville (Marne).
CHARPENTIER P., Attaché d'Ambassade, 38, Knightsbridge, Londres, S. W. I. (Angleterre).
CHENET G., Archéologue, Membre non résidant du Comité des Travaux Historiques du Ministère de l'I. P., Le Claon, par Les Islettes (Meuse).
CHERRIERES F., 193, avenue de Laon, Reims.
M^{me} CHRISTIENS, 79, boulevard Lundy, Reims.
MM. COMTE (D^r François), avenue de Laon, Reims.
COQUART (A.), Propriétaire, Bazancourt (Marne).
CORNET L., Ebéniste, 7, rue de l'Université, Reims.
COROT H., Archéologue, Savoisy (Côte-d'Or).
COSTA DE BEAUREGARD (Comte O.), Sainte-Foy, par Longueville (Seine-Inférieure).
COTARD (D^r), 147, Grande-Rue, Argenteuil (Seine).
COURTY, Négociant, Bazancourt (Marne).
COURTY P., Entrepreneur, 17, rue Houzeau-Muiron, Reims.
COUTIER L., Archéologue, 91, rue Saint-Denis, Noisy-le-Sec (Seine).
COUTY H., Employé, 14, rue des Fuseliers, Reims.
COUVREUR M., Archéologue, Boujacourt, par Cuchery (Marne).
COUVREUR-PERIN, Propriétaire, Rilly-la-Montagne (Marne).
DANGY, 36, cours d'Orléans, Charleville (Ardennes).
DAZY, Représentant, 17, boulevard Charles-Arnould, Reims.
DEBRUGE A., Archéologue, 8, rue Blanchet, Constantine (Algérie).
DECHEMIN René, 23, rue Camille-Lenoir, Reims.
DELILLE A., Représentant, 6, rue de l'Ecu, Reims.
DHUICQ G., Géomètre, Verzy (Marne).
DOURCY E., Architecte, 12, rue Saint-Bernard, Reims.
DROPSY, Directeur de l'Union Professionnelle du Bois, 7, chaussée de Cormontreuil, Reims.
DROUIN, Représentant, 37, rue de Beine, Reims.
DRUART R., 40, cours J.-B.-Langlet, Reims.
DUCOISY L., Propriétaire, Sermiers (Marne).
DULOT, Cultivateur, Bazancourt (Marne).
DUMAS H., 9, rue du 4-Septembre, Commeny (Allier).
DUMAS P., 41, rue des Chutes-Lavie, Marseille (B.-du-R.).
DUPUIS J., Instituteur honoraire, Saint-Masmes (Marne).
DUVAL R., Cultivateur, Ecury-le-Repos, par Bergères-les-Vertus (Marne).
EYMANN, Coutelier, 9, place de la Halle, Sézanne (Marne).
FANJAT E., Architecte, 2, rue des Chapelains, Reims.
FAUPIN E., Avoué, 57, rue Libergier, Reims.
FAVRET (l'Abbé), Aumônier de l'Hôpital Auban-Moët, Epernay.
FELTEN M., 23, rue Camille-Lenoir, Reims.

FINOT H., Professeur, 32, rue des Moissons, Reims.
FLORION H., Instituteur, 9, Allée des Mont-de-Champagne, Foyer Rémois, Reims.
FOILLOT (l'Abbé), Directeur du Grand Séminaire, 5, rue de Jéricho, Châlons-sur-Marne.
FOUJU, Archéologue, 33, rue de Rivoli, Paris.
GARDEZ H., 27, rue des Fuseliers, Reims.
GARDEZ U., Professeur, 4, rue du Bel-Air, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
GARITAN Ch., Instituteur, Sillery (Marne).
GENET, Tapissier, 5, place des Marchés, Reims.
GERARD R., Professeur Collège, Châlons-sur-Marne.
GERAUD M., Peintre décorateur, 9, rue du Général-Sarrail, Reims.
GOBENSE L., Numismate, 56, rue Camille-Lenoir, Reims.
GOBENSE R., Bijoutier, 79, rue Camille-Lenoir, Reims.
GOLINVEAUX M., Encadreur, 36, rue Ponsardin, Reims.
GOSSET (D^r Pol), 12, rue des Templiers, Reims.
GOURY G., Avocat, 5, rue des Tiercelins, Nancy (M.-et-M.).
GOUX Ch., Ingénieur, 16, rue Chappe, Paris-XVIII^e.
GUILLOCHIN A., Directeur de l'Usine Guimet, Fleurieu, par Neuville-sur-Saône (Rhône).
HAPPILLON, Armurier honoraire, 35, rue de Courlancy, Reims.
HENRY G., Instituteur, Crugny (Marne).
HENAULT M., 6, rue Ferrand, Valenciennes (Nord).
HERBE P., Architecte, 18, rue de Chamery, Reims.
HILAIRE P., Kim-Long, par Quang-Tri, Annam (Indo-Chine Française).
HOUDART, Notaire, Epernay (Marne).
HOUSSIN R., Antiquaire, 89, rue Clovis, Reims.
HU P., Instituteur, 14, rue de Bétheniville, Reims.
JACQUES, 136, rue de Cernay, Reims.
JACQUIN R., 16, rue Saint-Marc, Paris-XII^e.
JACTAT R., Architecte, 9, rue Guillaume-de-Machault, Reims.
M^{me} KALAS, 25, rue Gambetta, Reims.
MM. KRAUS M., Ingénieur Agricole, 17, cours Anatole-France, Reims.
LACROIX L., Instituteur, 130, boulevard Saint-Marceaux, Reims.
LAFOND, Entrepreneur, 24, boulevard Dieu-Lumière, Reims.
LAIRE L., Instituteur honoraire, Port-à-Binson (Marne).
LAMARRE H., Ussy-sur-Marne, par La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
LANTIER, Conservateur adjoint du Musée de Saint-Germain.
LARMIGNY, Briquetier, Château-Porcien (Ardennes).
LAURENT G., Conseiller général, 5, rue Perceval, Reims.
LEBOUCQ M., 29, rue Saint-Guillaume, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
LEMOINE L., Avocat, 22, rue de la Tirelire, Reims.
LEYRAVAUD, Entrepreneur, 36, rue de Bétheniville, Reims.
LIEGEARD J., Archéologue, 108, rue de Courcy, Reims.
LIMMES, Contrôleur d'octroi, 2, avenue de Paris, Reims.

- LOGEART G., Instituteur honoraire, Aussonce, par Le Châtelet-sur-Retourne (Ardennes).
- LOPIN R., Cultivateur, Morains (Marne).
- LOUIS, Inspecteur des Téléphones, 8, rue Saint-Symphorien, Reims.
- MACHET M., Inspecteur d'Assurances, 8, rue Paulmier, Epernay.
- MACK S., 25, rue de l'Arquebuse, Reims.
- MAHR (D^r), Conservateur du Musée National de Dublin (Irlande).
- MAQUART M., rue Thiers, Rethel.
- MARQUET, Instituteur, Nouart (Ardennes).
- MASSIET DU BIEST, Archiviste départemental des Ardennes, 1, rue des Assises, Mézières (Ardennes).
- MATOT H., Imprimeur, 9, rue l'Écu, Reims.
- MAUGET, Archéologue, 39, rue Côte-du-Château, Sainte-Ménehould (Marne).
- MENE J., 301, avenue de Laon, Reims.
- MERLIN H., Sénateur de la Marne, Le Thoult (Marne), 6, rue de Seine, Paris.
- MEUGY (D^r), Rethel (Ardennes).
- MEURISSE G., 2, Saint-Hélens Crescent, Hastings (Angleterre).
- MINARD R., Fabricant de Meubles, 27, rue Gambetta, Reims.
- MOINEAUX F., Architecte, 6, rue d'Anjou, Reims.
- MOREAU A., 17, rue Cérès, Reims.
- M^{me} MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
- MM. MORGEN, 39, rue Libergier, Reims.
- MOUILLEFARINE R., Champcharme, par Maraye-en-Othe (Aube).
- MOUQUOT, Ingénieur, 29, rue Hincmar, Reims.
- NIEDERLANDER, Archéologue, Rocamadour (Lot).
- NOEL A., Entrepreneur, 5, rue de Courcelles, Reims.
- ORBLIN J., 5, rue de Berru, Reims.
- PARROT M., Morains (Marne).
- PAUVERT, Professeur, 36, rue Haute, Sézanne (Marne).
- M^{me} PETITBON, 74, rue Chanzy, Reims.
- MM. PETITFILS, Avocat, 27, rue Chanzy, Charleville (Ardennes).
- PHILIPPE (l'Abbé), Archéologue, Breuilpont (Eure).
- PIERRE, Architecte, 52, rue Hincmar, Reims.
- POIRIER, Ingénieur Agronome, 127, boulevard Henry-Vasnier, Reims.
- POSTAT L., Débitant, Warmeriville (Marne).
- POULAIN H., Représentant, 2, rue Buirette, Reims.
- POUPHILE A., Instituteur, Boulton-sur-Suippe (Marne).
- PRIEUR J., Lithographe, Maison Debar, boulevard de la Paix, Reims.
- PROCURÉUR A., Professeur, 19, rue de Pouillon, Reims.
- PROVOST, Relieur, 25, rue des Lilas, Reims.
- REMA A., Pharmacien, 149, rue de Vesle, Reims.
- RENARD G., 34, boulevard Louis-Roederer, Reims.

- RENARD P., Gardien-Chef du Musée, rue Chanzy, Reims.
- RENARD R., Marbrier, rue Dieu-Lumière, Reims.
- ROBLIN (D^r), Flamboin-Gouaix (Seine-et-Marne).
- ROCHE (Louis de LA), Architecte, 10, rue Nollet, Paris-XVII^e.
- ROLAND A., Instituteur honoraire, Villevenard (Marne).
- ROLAND R., Entrepreneur, 4-6, rue Polonceau, Reims.
- ROLAND J., Instituteur, 27, rue Jacquart, Reims.
- RONNIN Paul, 75, rue Libergier, Reims.
- SAINTOT (D^r), cours J.-B.-Langlet, Reims.
- SARAZIN Ch., 11, rue Werlé, Reims.
- SAVY P., Entrepreneur, 5, rue du Marc, Reims.
- SEDIEZ, Sculpteur, 104, rue de Vesle, Reims.
- SIMON J., Peintre-Verrier, 44, rue Ponsardin, Reims.
- SIMON G., 19, rue Thiers, Reims.
- SIMONNET L., Cultivateur, Hauviné (Ardennes).
- TAILLET R., Instituteur, 40, rue J.-J.-Rousseau, Reims.
- THEVENET, Fumiste, 53, rue Hincmar, Reims.
- THIEROT A., Artiste Peintre, rue d'Attila, Châlons-sur-Marne.
- THOMAS R., Entrepreneur, 5, rue Ernest-Renan, Reims.
- TRIQUENEAUX Ch., Négociant, Montcornet (Aisne).
- TRUCHON Ch., Appareilleur, 37, rue Passe-Demoiselles, Reims.
- THIBAUT Lucien, Verzenay (Marne).
- VARLET A., Instituteur, Dizy-le-Gros (Aisne).
- WAGNER, Tailleur, 20, place du Palais-de-Justice, Reims.
- WARNESSON, Garde particulier, Pomacle (Marne).

SOCIÉTÉS ET REVUES CORRESPONDANTES

- Académie Nationale de Reims. M. le Docteur Pol Gosset, 12, rue des Templiers, Reims.
- Association Française pour l'Avancement des Sciences. Secrétariat, 28, rue Serpente, Paris.
- Bibliothèque publique et Universitaire de Genève (Suisse).
- Comité des Travaux Historiques. M. le Président, Ministère de l'Instruction publique, Paris.
- Institut International d'Anthropologie. 15, rue de l'École-de-Médecine, Paris.
- Nouvelle Revue de Champagne et de Brie. M. R. Robert, 1, rue Cardinal-de-Lorraine, Reims.
- « Pro Nervia ». M. G. Deloffre, 20, rue de Fourmies, Avesnes-sur-Helpe (Nord).
- Société des Amis de Vienne. M. Maurice Faure, 11, quai Jean-Jaurès, Vienne (Isère).
- Société des Amis du Vieux-Reims. M. Hugues Krafft, 42, rue de Lubeck, Paris.
- Société Archéologique et Historique, Soissons (Aisne).
- Société Archéologique Lorraine et du Musée Lorrain. Palais Ducal, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Société des Architectes de la Marne. M. Léon Margotin, 16, place Léon-Bourgeois, Reims.
 Société de Géographie de Genève. M. Raoul Montaudon, 11, chemin du Square, Genève (Suisse).
 Société Historique et Archéologique de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
 Société Historique de Compiègne. M. Hémerly, 6, rue de Beauvais, Margny-les-Compiègne (Oise).
 Société Préhistorique Française. Secrétariat général, 12, avenue de Paris, Versailles (Seine-et-Oise).
 Société « Rhodania ». M. Vassy, 39, rue du Cirque, Vienne (Isère).
 Société des Sciences Naturelles de Reims. M. Edmond Chesnay, 66, rue Ponsardin, Reims.

Le Bulletin est envoyé à :

Bibliothèque de l'avenue de Paris, Reims. M. Roger.
 Bibliothèque Commerciale de la rue Simon, Reims. M. le Conservateur, rue Simon, Reims.
 Bibliothèque Holden. M. le Conservateur, rue Jean-Jaurès, Reims.
 Bibliothèque Municipale. Place Carnegie, Reims.
 Bibliothèque de la rue Anquetil, Reims. M. le Directeur de l'École de Garçons, rue Anquetil.
 M. le Procureur de la République. Palais de Justice, Reims.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-Verbal de la Séance du 20 Décembre 1931

Le 20 décembre, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, la Société Archéologique Champenoise a tenu son Assemblée générale.

MM. LOGEART, SAVY, DUPUIS, BOSTEAUX-HOMÈRE, BOSTEAUX-COUSIN, BRISSON, BOUXIN, Docteur MEUGY, POUPHILE, GOBENSÉ, COQUART, DROPSY, FELTEN, THÉVENET, LOUIS RENARD, RENARD G., BELLEVOYE, MÉNÉ, CHERRIÈRES, MOREAU, LARMIGNY, WAGNER et Mme, FINOT, BARBIER, POULAIN, HÜ, assistaient à la séance.

MM. MARCHANDEAU, député, maire ; MENNECIER, conservateur des Musées de la ville ; Hugues KRAFFT, Abbé FAVRET, CHENET, SIMON, SARAZIN, Docteur BASTIN, GARDEZ, BEAUSSE-IRON, RENARD, DUVAL, COUTIER, CABROL, CARLIER, s'étaient fait excuser.

M. Logeart, président, ouvre la séance à 14 heures.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le Président fait part aux sociétaires des modifications que le Comité propose d'apporter aux statuts de la Société. Ce projet, après discussion, est adopté.

On procède ensuite à la nomination d'une commission chargée d'organiser une petite fête à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de la Société. Cette commission qui comprend MM. Savy, Bouxin, Sarazin, Poulain, Gobensé, Courty, Dropsy et Hu, organisera un banquet par souscription, une exposition d'objets recueillis par nos collègues au cours de leurs fouilles, et une conférence ; le conférencier, M. G. Chenet, vice-président de la S. A. C., qui a déjà été applaudi à Reims, au cours d'une précédente causerie, parlera des fouilles qu'il a entreprises en Syrie en compagnie de M. Schaeffer, et qui ont donné de merveilleux résultats.

L'Assemblée procède ensuite au renouvellement du Comité de la Société.

Les membres sortants sont réélus à l'unanimité. M. G. Renard est nommé secrétaire adjoint ; MM. Brisson et P. Courty sont élus membres du Comité en remplacement de MM. Lemarteleur et Mouquot, démissionnaires.

Présentations. — M. Bosteaux-Cousin présente une série d'outils et armes en pierre trouvés dans la forêt d'Othe (Aube) : hache, grattoirs, peneuteur, tranchets, perçoirs recueillis par notre collègue M. Mouillefarine ; hache polie recueillie par M. Cholet, de Bercenay-en-Othe.

M. Brisson montre plusieurs tableaux sur lesquels il a groupé les silex travaillés provenant des foyers néolithiques « du Clos », à Ecury-le-Repos ; fragments de hache polie, scies à encoches, perçoirs, râcloir, grattoirs, lames retouchées, pointes de flèches à ailerons, à base rectiligne, à tranchant transversal. Il attire l'attention de ses collègues sur des éclats de formes variables mais qui portent sur leurs bords de fines dentelures très régulières qui en font comme de petites scies.

Il présente ensuite le résultat de ses dernières trouvailles dans un caniveau gallo-romain du Tuilet (Morains), large de 2 mètres à 3 m. 50 et profond de 1 m. 80 à 2 m. 50. Il a recueilli dans une couche compacte de cendres et de débris

de charbon : un œlleton de vase en bronze représentant une tête de femme en relief sur une feuille largement dentée ; une pendeloque en bronze (tête de femme). 11 grands bronzes, 3 moyens, dont 2 saucés d'argent : une magnifique épingle en os ; une curette en bronze et de nombreux fragments de très belle poterie samienne.

M. Larmigny présente une série de pièces d'attelage, une hipposandale recueillies le long d'une voie romaine qui traverse la briqueterie de Château-Porcien. Cette voie romaine coupait une « fosse à tremper ». A cet endroit, le sol était mouvant. Il en résulta de sérieuses difficultés pour les usagers qui laissèrent là de nombreuses pièces de véhicules et de ferrures de chevaux.

M. Coquart montre une perle de collier romain et une bague en verre provenant d'une grévière de Bazancourt.

M. Bellevoüe présente deux tableaux de monnaies romaines en argent qui proviennent d'une cachette découverte en 1928, rue de la Grue, à Reims.

M. Dupuis montre une pièce de monnaie gauloise trouvée à Liry (Ardennes) et identique à celles que possédait M. Demittra : « Figure de profil tournée à gauche. Revers : Lion à gauche ; dans le champ au-dessous, 3 globules ; dans le champ au-dessus, 3 globules (à moins que ces globules ne figurent la crinière) ». Cette pièce serait une des premières monnaies de la tribu des Rèmes.

M. Méné fait part aux sociétaires de la découverte de débris de sarcophages en plâtre ornés de motifs en relief. Il a exhumé ces cercueils carolingiens au Mont-Saint-Pierre, commune de Thillois).

Le secrétaire lit ensuite une note de M. Carlier relatant la découverte à Chaumont-Porcien d'une monnaie d'or gauloise. Cette monnaie, un statère d'or dit « à Poël », a été acquise par le musée du Rethélois et du Porcien.

Il lit également une communication de M. Mack, relative à la découverte de vestiges néolithiques à Reims : poinçons en corne de cerf, polissoir, broyeur, poids de filet, objets qui sont entrés dans sa collection ou dans celle de M. Poulain.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16 h. 30.

Le Secrétaire : P. HU.

Sur et sous la voie romaine

Nous avons déjà signalé une voie romaine passant dans la briqueterie. Actuellement nous l'avons coupée par le milieu dans le sens longitudinal. Sa direction est de l'ouest à l'est. Pour la rencontrer nous extrayons, sur une profondeur de quarante à cinquante centimètres une terre rapportée postérieurement à la voie romaine et devenue végétale par culture.

Dessous, nous trouvons la voie romaine sur vingt-cinq centimètres d'épaisseur et formée de matériaux les plus divers, trouvés sur place ou non loin.

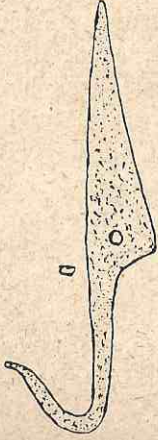
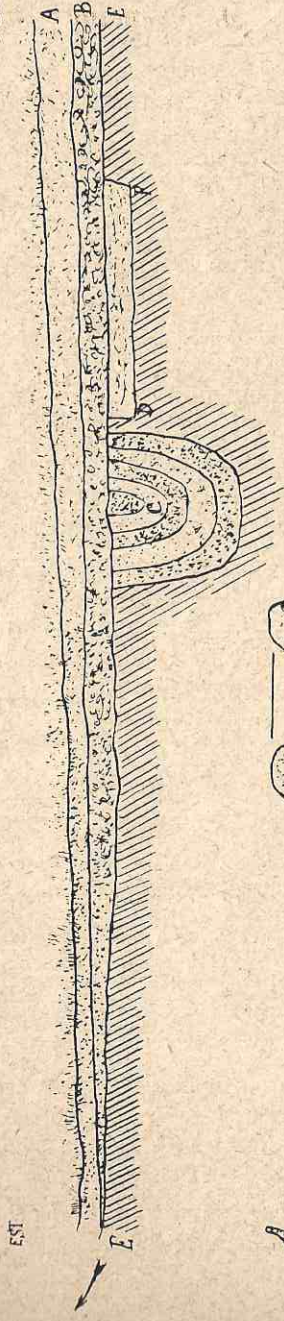
Du côté ouest, au début, de gros morceaux de grès, du volume de la tête, ensuite des morceaux moins gros, après des galets de rivière, des silex noirs de la craie, en suivant des silex arrondis dits de jets, en grande quantité. Ensuite, la nature de l'empierrement change, nous trouvons des craies assez grossières ; plus on avance vers l'est, plus elles sont menues, pour disparaître en même temps que la voie romaine qui doit prendre la direction sud-est.

A environ dix mètres de notre point de départ actuel ouest, nous avons rencontré une fosse dite fosse à tremper. Elle se compose d'un entonnoir creusé dans le sol de quatre-vingts centimètres de diamètre et autant de profondeur ; dans cette fosse les potiers de l'époque ont mis des terres provenant d'un emprunt DF fait à côté dans la terre végétale et au-dessous dans la terre siliceuse. Dans l'entonnoir les terres sont mises par couches obliques et alternées, en les reprenant par le sens horizontal le mélange se trouve tout préparé, il n'y a qu'à mettre l'eau et pétrir. Les produits fabriqués auraient été de couleur rouge. A ce moment, la voie romaine n'était pas créée ; lorsqu'elle le fut, les matériaux employés se trouvaient à cet endroit sur un sol mouvant quoique peu profond. Il en résulta de sérieuses difficultés pour les usagers : ils y laissèrent de nombreuses pièces de véhicules et de ferrures de chevaux.

Nous avons récolté :

I. — Hipposandale de belle forme, les oreilles sont garnies de mailles torsées ; au centre, un jour en forme d'entrée

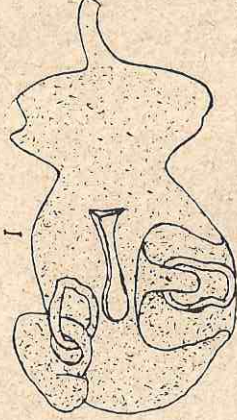
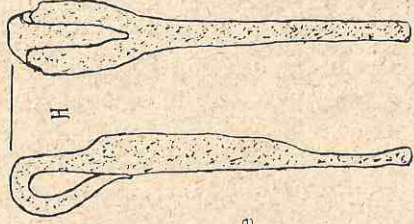
QUEST



- A Terre rapportée
- B Voie romaine
- C Fosse à tremper
- E Terre naturelle

1/2 GR

- D F Emprunt de terre
- G Couteau
- H Esse
- I Hipposandale

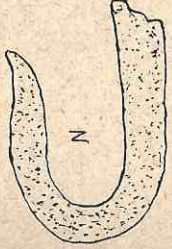
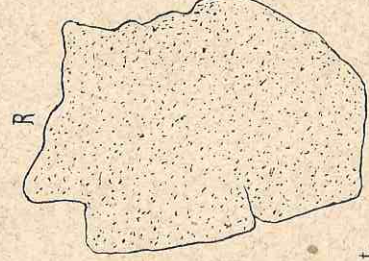
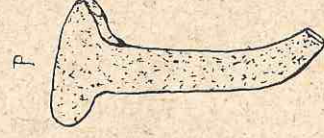
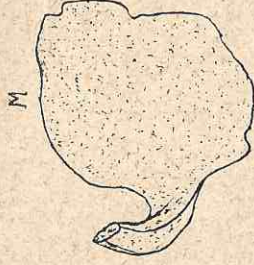
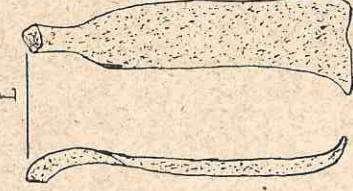
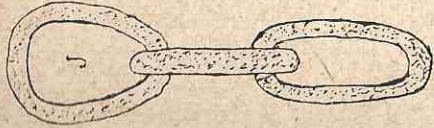


14-12-31

AL

CHATEAU-PORCIEN (ARDENNES)

AL



1/2 GR

- J Chaîne
- K Partie de cercle
- L Lamelle
- M Fragment d'hipposandale
- N Crochet
- O Cheville ouvrière
- P Clou clef de violon Gr. Nat.
- Q Clou tête ronde d*
- R Voir M

14-12-31

AL

de serrure pour l'évacuation des terres. L'oreille supérieure est écrasée par les roues.

G. — Couteau, longueur dix-huit centimètres, l'âme percée d'un trou de suspension ; manche courbe pour servir à l'accrochage des courroies.

H. — Esse d'essieu, longueur, dix-sept centimètres, les deux bouts sont usés par le frottement sur le moyeu.

J. — Bout de chaîne de trois mailles, longueur, dix-huit centimètres.

K. — Partie d'un cercle de roue, cercle rivé et non soudé.

L. — Lamelle de palonnier.

M. — Fragment d'hipposandale.

N. — Crochet.

O. — Cheville ouvrière.

P. — Clou tête de clef de violon.

Q. — Clou tête ronde.

R. — Fragment d'hipposandale.

Par les détails ci-dessus, nos découvertes ont eu lieu sur et sous la voie romaine.

Château-Porcien, le 16 Décembre 1931.

H. LARMIGNY.

Monnaie d'or Gauloise trouvée à Chaumont-Porcien (Ardennes)

Elle a été trouvée dans un jardin par M. Pellier, aujourd'hui décédé, et vient d'être acquise par l'entremise de notre collègue Lorette, par le Musée du Rethélois et du Porcien.

C'est un statère d'or, dit « à l'œil », d'une conservation parfaite, attribué aux (Trévires) Trèves. La tête du personnage est très déformée et a pris l'aspect d'un œil énorme de profil et tourné à droite.

Au revers est un cheval aux articulations globuleuses, galopant à gauche ; devant sa tête, figure quadrangulaire ; au-dessous de l'animal trois globules en triangle, reliés entre eux, sont entourés d'un cœur formé de grénétis, et, en dessous, cercles concentriques, dont le plus grand formé aussi de grénétis (1).

JULES CARLIER.

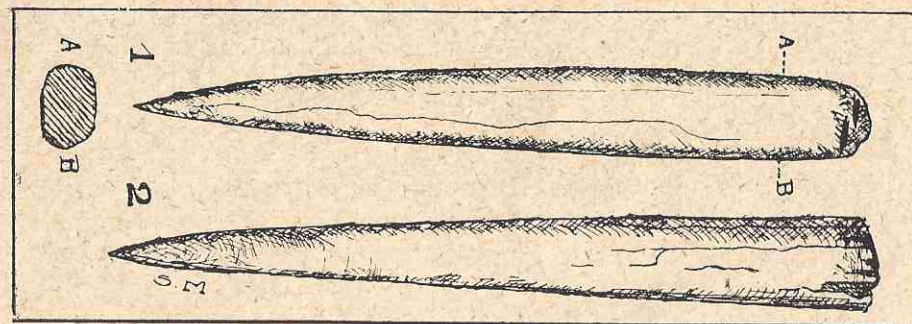
(1) Le Manuel de M. Blanchet, page 58, n'en donne ni description satisfaisante, ni figure bien nette.

Objets néolithiques trouvés à Reims

Les trouvailles de cette époque sont peu nombreuses et je crois qu'il y a quelque intérêt à signaler à nos collègues les rares objets que nous connaissons, trouvés dans le sol de notre ville.

Ces objets sont au nombre de quatre. Ce sont d'abord deux magnifiques poinçons (fig. ci-dessous).

Le n° I est en bois de cerf, d'une longueur de dix centimètres et demi ; il est soigneusement poli et appointé. Au talon se remarquent encore les traces laissées par une scie



POINÇONS NÉOLITHIQUES — REIMS

en silex. Le temps lui a fait prendre une teinte vieil ivoire très prononcée. Il fut trouvé en 1928, lors des travaux exécutés dans la rue Ponsardin et est entré dans ma collection.

Le n° II appartient à notre ami Poulain, il ressemble beaucoup au précédent mais il est légèrement plus long, onze centimètres. L'arête de cerf duquel il a été tiré avait été cassé du bois car le talon présente des rugosités et des fêlures qui n'ont pu être faites que par une brusque cassure et que le polissage n'a que légèrement atténuées. Trouvé place du Cardinal-Luçon, en 1928.

Les deux dernières pièces sont en pierre ; ce sont : l'une un polissoir à main, l'autre un broyeur.

Le polissoir est en grès très fin, il est bien poli sur ses deux faces et son pourtour. Son usure indique un long usage. Naviforme, il ressemble dans sa forme générale aux haches

en roche du néolithique final appelées casse-têtes mais est beaucoup plus plat. Notre ami Poulain l'a trouvé dans les Basses-Promenades.

J'ai eu le broyeur dans la rue de Thillois en 1927. Il était parmi une quantité de galets mêlés de marne qui avaient autrefois servi de matériaux pour l'établissement de la voie romaine (1) qui coupe cette rue, et il a dû être apporté avec ces matériaux. Il a malheureusement passé au feu. Son diamètre est très fort, dix-sept centimètres, et est au-dessus de la moyenne. Il a été arrondi par piquetage et le poli qui s'aperçoit à sa base montre le long usage qu'il a fait.

Voilà quatre pièces que je suis heureux de signaler, elles peuvent s'ajouter aux deux objets néolithiques signalés par nos collègues Courty et Lacroix ; une molette à cupule qui est au musée de la ville et une hachette en roche trouvée dans les marais bordant la Vesle.

Si nos collègues possèdent ou connaissent des objets analogues provenant de Reims même, nous les prions de bien vouloir nous les communiquer. Ces objets sont rares et ce sont les plus lointains témoins du passé rémois.

SERGE MACK.

POIDS DE FILETS

Je puis ajouter à ces découvertes les trouvailles de poids de filets faites dans le lit de la Vesle. Nous avons pu nous en procurer sept exemplaires et en avons vu plusieurs autres. Ces trouvailles n'ont pas été faites à Reims, mais dans les environs immédiats : Saint-Brice et Tinquaux ; du reste, je crois qu'il en a été trouvé dans la ville même.

L'époque de ces objets a été discutée ; certains (2) les croyaient du moyen âge, je ne puis en discuter avec beaucoup de science, du moins je puis donner mon avis.

Pour moi, je serais tenté de reculer cette date au néolithique pour certains d'entre eux. Leur forme diffère beaucoup ; on peut les classer en quatre catégories.

(1) Nous ignorons si cette voie est connue ; elle coupe obliquement la rue, légèrement en contre-bas de l' « Opéra ».

(2) Dans *L'Eclaircur de l'Est*.

Dans la première, ceux de forme triangulaire, à coins arrondis, avec perforation à l'un des sommets ; cette perforation est formée par deux troncs de cône se rencontrant par leurs petites bases au milieu de la masse, c'est-à-dire que la perforation a été amorcée des deux côtés à la manière néolithique. Ils sont en craie ou en calcaire grossier. Hauteur moyenne 10 cm., épaisseur 4 ou 5 cm.

Dans la deuxième, ceux faits dans une plaque crayeuse de forme généralement oblongue, avec la perforation décrite plus haut, faite près des bords.

Dans la troisième, ceux faits dans de petits blocs de craie, généralement carrés ou rectangulaires, de 4 à 5 cm., avec perforation centrale faite d'un seul jet.

Enfin, dans la quatrième catégorie, ceux ressemblant à un cylindre de 15 à 25 cm. de hauteur sur 8 cm. de diamètre et perforés de part en part d'un trou très large fait d'un seul jet. Leur forme rappelle l'aspect général de la tête d'un maillet. Ces exemplaires sont les plus volumineux et les plus lourds et ne sont qu'en craie.

Pour ces derniers objets nous ne pourrions indiquer d'époque certaine et nous sommes prêts à les croire moyen-âgeux, ainsi que ceux de la troisième catégorie. Quant à ceux des deux premières séries, leur forme les rattache aux poids et pesons de filets néolithiques. Les palafittes en ont livré de semblables. La perforation conique faite en deux fois est très caractéristique de cette période, elle se rencontre sur tous les objets perforés en pierre dure, haches, mar-leaux et casse-têtes. Jusqu'à la preuve du contraire, je les tiens pour néolithiques.

Les rives de la Vesle étaient habitées, peut-être même s'y élevait-il des habitations sur pilotis. A Reims même, dans les marais, fut trouvée une petite hache en roche ; à Tinquaux nous avons signalé une station ; à Champigny de même à Châlons-sur-Vesle et à Jonchery. Si nous avions pu suivre les travaux de curage nous n'aurions pas été surpris d'y rencontrer des objets néolithiques, qui devaient s'y trouver et qui ont été sûrement perdus.

S'il se trouve des personnes qui possèdent de ces pesons, nous les prions d'en informer la Société Archéologique.

10 Décembre 1931.

SERGE MACK.

J'ai recueilli dans la Vesle un objet de craie qui a pu servir de poids ; il a la forme d'un tronc de cône d'une hauteur de 13 cm. avec 10 de diamètre à la grande base et 6 à la petite ; à la moitié de la hauteur, on remarque une profonde encoche faite vraisemblablement par l'usure d'une corde.

S. M.

COMPTE RENDU DE LA MANIFESTATION organisée pour fêter le 25^e anniversaire de la S. A. C.

Le 6 mars 1932, la S. A. C. a fêté le 25^e anniversaire de sa fondation. Le Comité avait nommé une commission chargée d'organiser un banquet par souscription, une conférence sur un sujet archéologique et une exposition d'objets recueillis par nos collègues au cours de leurs fouilles. Disons tout de suite que cette manifestation a obtenu, aussi bien auprès de nos collègues que du public rémois, le plus franc succès.

1^o. — *Le Banquet.*

MM. Bouxin et Renard qui avaient accepté la mission d'organiser le déjeuner, s'étaient adressés au Buffet de la Gare de Reims. Le menu soigné, arrosé des meilleurs vins offerts par les maisons Pommery et Greno, donna entière satisfaction aux convives.

Une soixantaine de personnes assistaient à ce banquet, présidé par M. Logeart. A côté des membres de l' S. A. C. dont nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les noms, notons parmi les invités : MM. G. Laurent, représentant la Municipalité de Reims, Hugues Krafft, Président de la Société des Amis du Vieux Reims ; Chenay, Président d'honneur de la Société d'Histoire Naturelle ; Deneux, architecte de la Cathédrale ; Bourget, Inspecteur de l'Enseignement primaire à Reims et les représentants de la presse régionale.

M. Logeart retraça la vie de la S. A. C. depuis sa fondation, montra son activité, fit valoir les services qu'elle rend à l'archéologie préhistorique. Après avoir rendu hommage aux premiers fondateurs de la Société dont il évoqua la

mémoire et adressé un souvenir ému aux membres disparus, il but à la prospérité de notre groupement.

M. Laurent apporta le salut de la Ville de Reims et dit tout le plaisir qu'il éprouvait à se trouver au milieu des archéologues champenois dont les efforts et la persévérance fournissent chaque jour des précisions nouvelles sur la vie des premiers habitants de notre région.

M. Chenay communiqua une lettre du Docteur Bettinger, Président de la Société d'Histoire Naturelle de Reims, dans laquelle celui-ci exprime le regret de ne pouvoir être des nôtres en ce jour et forme les meilleurs vœux pour la S. A. C.

Tous les convives furent unanimes pour regretter que M. G. Chenet, Vice-Président de la S. A. C. qui a bien voulu accepter de faire la conférence et dont les instants sont comptés, n'ait pu prendre part au déjeuner. Chacun se dirigea ensuite vers le Foyer-Civil où devait avoir lieu la conférence.

2. — *La Conférence.*

Quand les membres du banquet arrivèrent, la belle salle des fêtes du Foyer-Civil était comble. De nombreuses personnes, averties par les communiqués de la presse de l'intéressante causerie organisée et attirées par le talent de M. Chenet qui, l'an dernier, avait déjà été applaudi dans la même salle, s'étaient donné rendez-vous boulevard de la Paix. En termes aimables, M. Logeart présenta le conférencier dont les fouilles exécutées au pays des Alaouites (Syrie du Nord) en compagnie de M. Schaeffer, ont donné de merveilleux résultats. Aussitôt, M. Chenet développa le thème de sa conférence :

« *Les fouilles françaises chez les Alaouites (Syrie du Nord). La Ville des Morts de Minet-el-Beïda et la bibliothèque de Ras-Shamra* ».

Il n'est pas toujours facile de faire, en présence d'auditeurs souvent peu avertis des choses de la préhistoire, une conférence sur ce sujet. M. Chenet sut trouver les termes simples, les explications claires qui convenaient, auxquels il ne dédaigna pas d'ajouter une pointe d'humour. Ses pittoresques descriptions, ses souvenirs agréablement racontés

ses anecdotes aux côtés piquants, captivèrent les spectateurs. En même temps, M. Chenet donnait tous détails utiles sur les vues rapportées de son expédition et que M. Perez Jean, dont on ne saurait trop louer l'habileté, projetait sur l'écran. Un film retraçant le voyage, présentant les lieux explorés et le travail des archéologues et de leurs équipes d'ouvriers termina cette intéressante causerie qui recueillit d'unanimes applaudissements.

A l'issue de la conférence, un vin d'honneur réunit les invités dans une des salles du Foyer-Civil. On but à la réussite de la prochaine expédition de M. Chenet et à la prospérité de la S. A. C.

Nous ne saurions trop remercier M. Krieg, directeur du Foyer-Civil, dont l'accueil aimable et courtois nous permit de mettre au point cette belle conférence ; M. Bertrand, président du Groupe Artistique et Littéraire, qui mit gracieusement à notre disposition le magnifique appareil qui permit de projeter les vues de M. Chenet ; M. Perez Jean, qui s'était chargé de la délicate manœuvre de cet appareil.

3. — *L'exposition.*

MM. Courty, Méné, Dropsy en avaient organisé la partie matérielle d'une façon parfaite. De longues tables recouvertes de papier bleu, offert gracieusement par la Maison Debar, étaient alignées dans la vaste salle de Gymnastique du Foyer-Civil. Beaucoup de nos collègues avaient exposé le fruit de leurs recherches. Nous nous excusons de noter brièvement ces présentations qui mériteraient chacune une plus ample description.

MM. Bosteaux frères présentaient une très importante série d'armes, d'outils, de torques, bracelets, fibules de l'époque gauloise, ainsi que de magnifiques vases de formes et décors divers, de la même époque.

M. Carlier exposait une partie de ses importantes découvertes, du néolithique au gaulois, pièces provenant du département des Ardennes. Près de là, on admirait la belle collection de fibules de M. Larmigny, des vases romains et autres objets curieux : miroirs, forces, etc.

M. Logeart présentait plusieurs vases gaulois, dont l'un contenait encore des os, restes de l'offrande alimentaire, et une urne funéraire renfermant cendres et os calcinés.

M. Brisson exposait une abondante moisson de documents exhumés dans le sud du département de la Marne : le néolithique et l'âge du Bronze y étaient largement représentés ; notons une remarquable série de bois de cerf travaillés, de gaines de haches, pièces donnant des renseignements précis sur le travail de cette matière.

MM. Roland et Hu présentaient une belle série d'outils et d'armes de l'époque néolithique, provenant des Marais de Saint-Gond (Villevénard) ; plusieurs vases gaulois et mérovingiens ; enfin des armes, des colliers en perles d'ambre et de verre, boucles de bronze ciselé ou de fer damasquiné d'argent de l'époque mérovingienne.

M. Laire exposait une remarquable série de coup-de-poing et de haches polies de formes et dimensions fort diverses.

A côté de plusieurs tableaux sur lesquels figuraient des armes et des parures néolithiques, on remarquait un ensemble de fragments de poteries romaines et gallo-romaines exposées par M. Poulain, qui avait apporté également à titre comparatif des silex travaillés du Grand-Pressigny.

M. Méné présentait un crâne et des débris de sarcophages exhumés au Mont-Saint-Pierre, ainsi que de nombreux objets romains trouvés à Reims : objets en os, nombreux tessons de poterie avec marques de potier, etc...

L'importante exposition de M. Simonnet allait du néolithique au gallo-romain ; elle offrait ce caractère que tous les objets présentés provenaient du territoire d'Hauviné (Ardennes).

Elle comprenait notamment : 40 tableaux d'objets néolithiques : grattoirs, silex pigmés, tranchets, perçoirs, éléments de faucilles, scies, haches, grattoirs, pointes de flèches de types divers.

Sur 40 tableaux étaient présentées des trouvailles se rapportant à la fin du Hallstatt : bracelets de lignite, épée et poignard à antennes, torques, etc., et à l'époque du Marnien I : torques, bracelets, fibules, rasoir, fers de lance, boucles d'oreilles, fusaiïoles, etc.

Des objets du Marnien III figuraient sur 3 tableaux : hochets, fibules bronze et fer, perle en verre, hachette votive, poinçon, fusaiïole, etc.

4 tableaux étaient réservés à l'époque gallo-romaine ; on y voyait des fibules, des peignes, un poinçon en os, des tessons de poterie ornés, etc.

Le tout était complété par de nombreux croquis de vases ou d'objets, par une carte archéologique de la région Hauviné-Saint-Clément, par une brochure : « La Préhistoire d'Hauviné ».

Quant aux belles collections de pièces et monnaies d'or, d'argent, de bronze, de MM. Savy, Bellevoye et Gobensé, elles avaient une place d'honneur dans une grande vitrine où chacun pouvait les admirer.

M. Coutier nous avait fait le plaisir d'apporter de nombreuses planches de dessins dus au crayon alerte et précis du regretté A. de Mortillet. Ces dessins d'armes, de parures, de poteries, fixés aux murs de la salle complétaient heureusement l'exposition.

Enfin, les organisateurs avaient disposé sur une table les brochures, publications des archéologues champenois, ainsi que les Bulletins trimestriels de la S. A. C., que les visiteurs purent consulter et feuilleter à leur aise.

Inutile de dire qu'une foule de visiteurs ne cessèrent de circuler dans la salle d'exposition et que tous s'intéressèrent vivement à cette présentation d'objets si divers, vestiges authentiques de civilisations disparues qui se sont épanouies sur le sol champenois, de l'époque néolithique à la période historique proprement dite.

En somme, bonne journée de propagande pour l'archéologie champenoise. Souhaitons que la S. A. C. puisse fêter plus dignement encore le 50^e anniversaire de sa fondation.

Procès-Verbal de la Séance du 3 Juillet 1932

Malgré les fêtes nombreuses de la journée, un certain nombre d'archéologues champenois assistaient à la réunion trimestrielle de la S. A. C., salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims. MM. Marchandeu, maire de Reims ; Guichard, adjoint au maire ; Mennecler, conservateur des musées de la ville, Dupuis, Abbé Favret, Roland, Bellevoye, Jactat, Bosteaux frères, Drouin, Moreau, Carlier, Renard, Brisson, Bouxin, Pierre, s'étaient fait excuser.

M. Logeart, président, ouvre la séance à 14 h. 30. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance ; celui-ci est adopté sans discussion.

Dernièrement, M. Logeart a perdu sa mère. M. Dupuis a eu la douleur de voir sa femme emportée par une brève maladie. Au nom de M. Dupuis et en son nom personnel, M. Logeart adresse ses remerciements émus aux sociétaires qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ces deuils cruels.

MM. Lamigny, de Château-Porcien et Bouxin, 24, rue Martin-Peller, à Reims, ont été nommés officiers d'Académie. Le président leur adresse, au nom de la Société, ses plus vives félicitations et il les remercie en même temps du don de 50 francs qu'ils ont remis chacun entre les mains du trésorier.

M. Logeart rappelle ensuite les manifestations qui ont marqué, le 6 mars dernier, la célébration du 25^e anniversaire de la fondation de la Société Archéologique Champenoise. Il remercie les organisateurs qui ont rempli leur mission à la satisfaction générale, M. Chenet qui fit une si intéressante conférence, et tous ceux qui nous ont apporté leur précieux concours en cette occasion.

Communications. — Le secrétaire donne lecture d'un travail de M. le docteur A. Bastin, relatif à la découverte d'une sépulture néolithique au lieu-dit le « Trou-du-Blaireau », à Foisches (Ardennes).

Le trou du « Tasson » a servi de sépulture à l'époque néolithique. Les trouvailles, quoique peu nombreuses, se sont néanmoins révélées du plus haut intérêt grâce à la découverte de galets gravés et peints, ce qui constitue un élément nouveau et de tout premier ordre pour la connaissance de la civilisation néolithique terminale dans le Nord-Est de la France.

M. Larmigny lit une notice concernant les objets qu'il présente : serrure de coffret gallo-romain et tesson de poterie romaine découverts : le premier à la briqueterie de Château-Porcien, le second à Nandin (Ardennes).

Présentations. — 1. Coup-de-poing trouvé à 9 m. de profondeur dans une grèvière de Troissy ; autre coup-de-poing et pointe à main de même provenance : fragment de bor-

dure de vase gallo-romain portant, accolé à l'extérieur, une sorte de petit vase, dans lequel très vraisemblablement on pouvait ficher un petit cierge. (Peut-être ce fragment appartenait-il à quelque vase rituel) — présentés par M. Laire.

2. Lames, scies, éclats microlithiques, fragment de vase trouvés sur la station de Siendon (Berru), présentés par M. Paul Courty.

3. Serrure gallo-romaine de coffret, en bronze, découverte à Château-Porcien, fragment de poterie sigillée, gallo-romaine trouvé à Nandin, — présentés par M. Larmigny.

4. Trois haches polies trouvées « Aux Déserts », commune de Champaubert-la-Bataille ; un tranchant de hache (Baye) ; une petite hache en roche noire (Villevénard) ; 4 scies à encoches, deux pointes de flèches triangulaires, lames, tranchet, grattoir (époque néolithique) présentés par M. Hu.

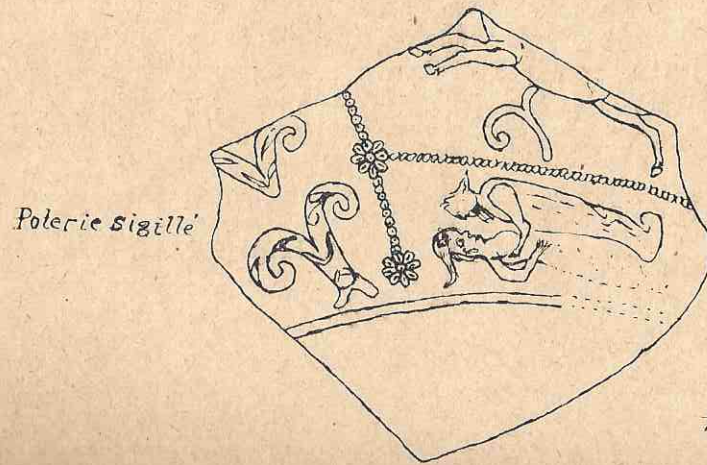
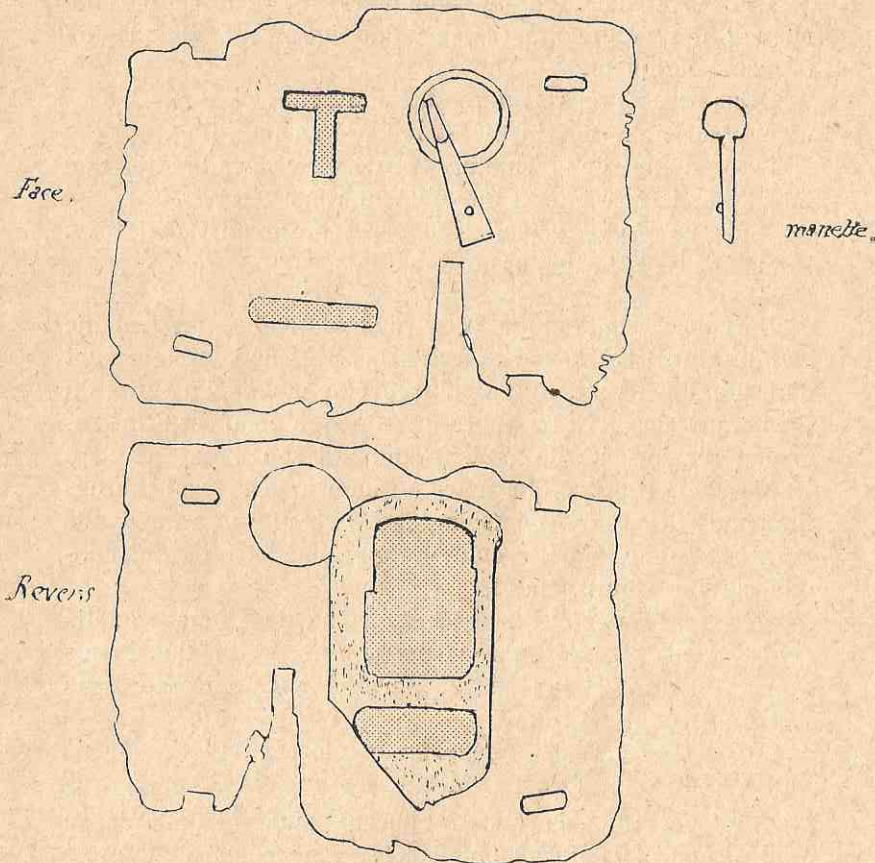
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance après avoir fixé au dimanche 9 octobre 1932 la date de la prochaine réunion de la S. A. C.

Le Secrétaire : P. HU.

Serrure gallo-romaine et poterie sigillée

Nous vous présentons aujourd'hui une serrure de coffret gallo-romaine trouvée à la briqueterie au cours de nos travaux. Elle se compose d'une mince plaque de bronze de neuf centimètres de largeur sur sept de hauteur. A chaque angle se trouve une petite ouverture rectangulaire de sept millimètres sur cinq ; par cette ouverture passait le clou ou la vis fixant la serrure sur le petit coffre ; dans le haut, une petite cavité circulaire de treize millimètres de diamètre sur un de profondeur. Une petite manette est fixée avec un rivet sur la plaque de bronze ; la tête qui est ronde variait de droite à gauche à l'intérieur de la cavité selon qu'on voulait ouvrir ou fermer provisoirement. La fermeture définitive était assurée par une ou plusieurs clefs, car nous remarquons en haut à gauche de la manette, une ouverture en forme de T ; en dessous une autre ouverture horizontale, en dessous de la manette une ouverture verticale.

Serrure Gallo-romaine



A.L.
1. 7. 32

Le revers nous indique que le coffret était en bois de chêne ; des fragments restés adhérents à la plaque de bronze l'indiquent.

Dans ce bois on voit différentes ouvertures pour le mécanisme (sur notre dessin, il est indiqué en pointillé).

Le système de fermeture provisoire devait être une molette actionnée par la manette extérieure.

Nous ne pouvons pas expliquer la fermeture définitive, les détails ne sont pas assez apparents.

La poterie sigillée que nous vous présentons provient de Nandin, mais sur la partie à gauche, près de l'emplacement d'un moulin à vent. Elle a été trouvée par nous au cours du printemps dernier. Le morceau n'a que neuf centimètres de largeur sur huit de haut. Ce qui fait son intérêt, ce sont les dessins en relief que nous y remarquons. A gauche des motifs de décoration en forme de V. Ensuite une guirlande de grènetis sur laquelle on remarque deux fleurs dont chaque corolle a huit pétales.

Sur la première fleur se branche un deuxième grènetis sens horizontal qui sépare deux décors. Celui du dessus représente un quadrupède lancé au galop sautant au-dessus d'un rinceau.

En dessous, si nous plaçons le morceau dans le sens vertical, nous remarquons deux personnages debout.

Celui de droite, barbu, les cheveux longs et flottants au vent, drapé dans un vêtement à la grecque, paraît tenir le second dans ses bras, à hauteur de la taille. Ce serait une femme aux cheveux relevés sur le front et flottant en pointe à l'arrière. On ne peut pas distinguer ses vêtements, son corsage serait très ajusté, si toutefois il y en a un ; sa main droite est posée sur la hanche. La partie inférieure du sujet a disparu.

Château-Porcien, le 1^{er} Juillet 1932.

A. LARMIGNY.

Procès-Verbal de la Séance du 9 Octobre 1932

Le 9 octobre 1932, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Reims, la Société Archéologique Champenoise a tenu sa réunion trimestrielle sous la présidence de M. Logeart.

Présents : MM. LOGEART, SAVY, LARMIGNY, BELLEVOYE, MOREAU, FINOT, Docteur MEUGY et Madame, GOBENSÉ Père et Fils, BOSTEAUX-COUSIN, BRISSON, PARROT, LOPIN, MAQUART, COURTY, POULAIN, MACK, MÉNÉ, BOUXIN, HU.

S'étaient fait excuser : MM. MENNECIER, CHENET, DUPUIS, PRIEUR, BRODIEZ, HOUDART, KRAFFT, ROLAND, DENEUX, SARAZIN, DUVAL, COUTIER, CABROL, GARDEZ, BEAUSSERON, RENARD, CARLIER, BOSTEAUX Homère.

M. Logeart ouvre la séance à 14 heures. Il fait part aux sociétaires qu'une subvention de 1.000 francs a été accordée à la Société par le Conseil général de la Marne qu'il remercie bien vivement.

M. Léon Coutil, des Andelys (Eure), a fait don à la Société d'un grand nombre de brochures relatives à ses travaux archéologiques. M. Logeart adresse tous ses remerciements à M. Coutil qu'il propose de nommer membre d'honneur de notre groupement, en remplacement de M. A. de Mortillet, décédé. Adopté.

Il est ensuite procédé à l'admission de nouveaux membres actifs :

M. PAUVERT, professeur, 36, rue Haute, à Sézanne (présenté par MM. Roland et Hu).

M. BOYER, professeur, place du Champ-Benoît, à Sézanne (présenté par MM. Roland et Hu).

M. EYMANN, coutelier, 9, place de la Halle, à Sézanne (présenté par MM. Roland et Hu).

M. PARROT Maurice, à Morains (Marne), présenté par M. Brisson.

M. LOPIN René, à Morains (présenté par M. Brisson).

M. BRIDE Rodolphe, 3, rue Chanzy, à Reims (présenté par M. Mack).

M. GAUDRON, ingénieur (présenté par M. Chenet).

Le président adresse ses plus cordiaux souhaits de bienvenue à nos nouveaux collègues.

Communications. — M. Mack présente un rapport sur les recherches effectuées par lui dans plusieurs grèvières à Murigny, près de Reims.

Une première fouille lui a permis de découvrir dans un foyer néolithique, de nombreux tessons de poterie.

La présence d'un animal (chèvre ?) replié sur lui-même, les extrémités des pattes coupées et entouré de pierres rougies et enaquelées par le feu, dans une seconde excavation, lui fait supposer l'existence d'un four à cuisson.

Il se demande si les néolithiques ne pratiquaient pas la cuisson à l'étouffée, telle que la pratiquent encore certains indigènes africains.

Les débris de céramique recueillis lui ont permis de se rendre compte de la forme et des dimensions approximatives des vases, sortes de coupes apodes dont les bords offrent quelques ornements.

M. Carlier nous a fait parvenir un rapport sur la découverte de sarcophages carolingiens près de la ferme de Guerlet, commune d'Auménancourt-le-Petit (Marne).

Non loin de la nécropole de Saint-Thierry, explorée jadis par M. Cotelle, M. Carlier et son Fils ont mis à jour plusieurs sarcophages carolingiens en plâtre, fermés par des couvercles en pierre du Soissonnais. Plusieurs de ces sarcophages présentent des moulures et sculptures intéressantes. Tombes et sarcophages sont de l'époque carolingienne, VIII^e ou IX^e siècle. Le christianisme avait pénétré dans le pays grâce à Saint Remi et à son disciple Saint Thierry, qui est né et passa son enfance à Auménancourt même. Le cimetière de Guerlet est donc chrétien ; c'est ce qui explique l'absence d'objets dans les tombes.

Présentations. — Deux jolis vases gaulois à incinération, un torques et un bracelet de jayet trouvés dans le cimetière gaulois de Montépreux (Marne).

— Une lance remarquable, longue de 63 centimètres, large de 15, percée de trous, les uns du diamètre d'une pièce de 10 centimes en bronze, les autres plus petits, par groupes de trois ; deux bracelets de bronze et une jolie fibule, provenant d'une sépulture gauloise à double inhumation de Fère-Champenoise.

— Un bracelet de fer et une bague de bronze (époque gauloise, calvaire de Pierre-Morains), présentés par MM. Brisson, Parrot et Lopin.

— Plombs de bornage des XVII^e et XVIII^e siècles portant la date et le nom de l'arpenteur intéressant les communes de Witry et Thil.

On y relève les noms de : Remi, Rousseaux, Hazart, Jean-Louis Coreau. Présentés par M. Bellevoye.

— Bracelets de bronze et joli pendentif d'enfant en bronze orné de 4 cabochons de corail provenant de sépultures gauloises.

Présentés par M. Bosteaux-Cousin.

— Trois pointes de flèches de formes différentes trouvées sur l'atelier néolithique des Hauts-de-Congy (Villevenard).

— Une gaine de hache en corne de cerf ; un couteau de silex de 15 cm. de long, dont l'extrémité peut servir de grattoir et de perceur ; quatre pointes de flèches à tranchant transversal. (Mobilier funéraire recueilli dans une grotte néolithique à Villeneuve-Saint-Vistre-Villevoette), présentés par M. Hu.

Le Secrétaire donne ensuite lecture des nouveaux statuts de la Société. Ceux-ci sont adoptés sans discussion.

M. Logeart adresse à MM. Gosset et Mack l'expression de ses sentiments de condoléances à l'occasion des deuils qui viennent de les frapper.

Il lève ensuite la séance après avoir fixé au dimanche 18 décembre la date de la prochaine réunion de la Société.

Le Secrétaire : P. HU.

Fouilles néolithiques à Murigny près Reims

Le hameau de Murigny, qui s'élève à six ou sept kilomètres des portes de Reims sur la route d'Épernay, a ses terres limitées par la voie du chemin de fer d'un côté et de l'autre par le ruisseau le Rouillat. Ce dernier coupe perpendiculairement la voie et, dans l'angle ainsi formé, lieudit l'*Ardillière* ou l'*Arguillière*, sont exploitées plusieurs grèvières.

C'est dans la coupe de ces grévières que nous avons remarqué, lors d'une exploration en compagnie de M. Bry, notre collègue, les excavations préhistoriques remplies de terres noires charbonneuses.

La première fouille est celle d'un fond de cabane sans foyer apparent. Il dessine une circonférence régulière d'un diamètre de deux mètres, avec une profondeur de soixante centimètres. La terre de remplissage a donné de nombreuses braises et tessons de poterie très abondants. A noter qu'aucun enduit de terre durcie ne se remarquait sur les parois de la cuvette formant sol.

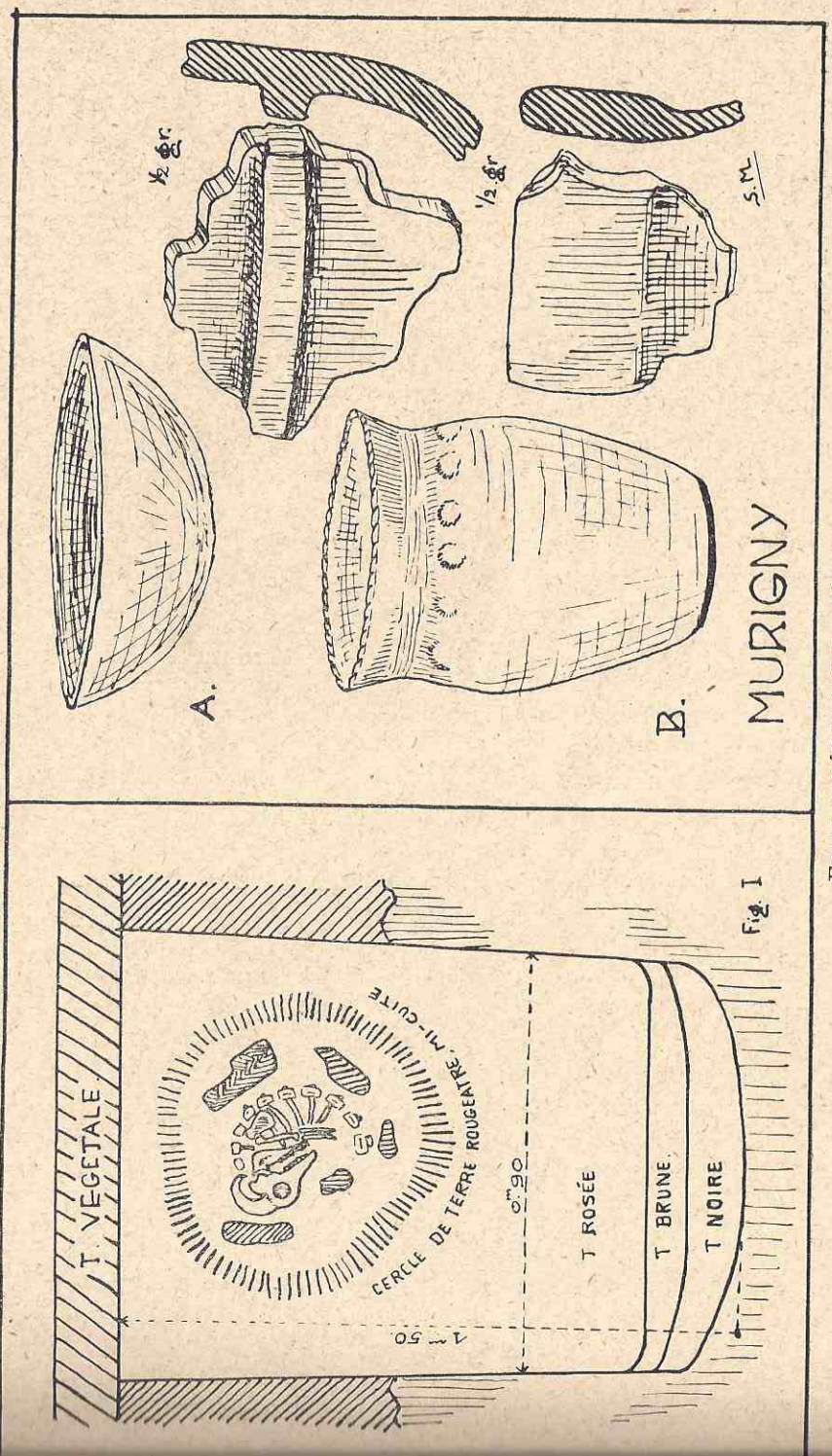
Pour la seconde excavation (voir figure I) nous hésitons à l'appeler fond de cabane, elle n'a rien qui en rappelle la forme ainsi que celle des divers ouvrages néolithiques : silos, etc... En voici les dimensions : prof. 1 m. 50, diam. 0 m. 90 ; ce n'est certes pas là une habitation.

Le remplissage est fait à la base de terre noire et brune, au centre d'une terre rosée. Un cercle de terre rougeâtre mi-cuite entourait la moitié avant d'un animal, d'une chèvre probablement. Des pierres rougies et craquelées au feu l'encerclaient et étaient placées contre.

La première idée qui nous est venue est que nous étions en présence d'un four, un four à cuisson en pleine terre ; mais ce n'est là qu'une hypothèse à laquelle nous nous sommes arrêtés faute d'une meilleure. En effet, l'animal était replié sur lui-même avec les extrémités des pattes coupées. Cette attitude repliée laisse à penser qu'il avait été ficelé ou maintenu dans cette position ; les pierres rougies au feu étaient placées là pour entretenir la chaleur du four, lui-même chauffé auparavant.

C'est la cuisson à l'étouffée telle que la pratique encore certains indigènes africains, l'éthnographie en donne de nombreux exemples. Pourquoi nos préhistoriques ne l'auraient-ils pas pratiquée ? (Voir dessin ci-joint).

Ce four évidemment aurait déjà servi ultérieurement, nous avons trouvé dans la terre qui le remplissait des tessons de poterie, divers débris osseux, fragmentés, menus et calcinés.



Fouilles Néolithiques à Murigny

La céramique.

La céramique présente deux aspects, l'une est fine, mince et bien cuite, sans doute d'importation ou faite par des artisans locaux spécialisés ; la seconde épaisse, assez fragile, à gros grains calcaires servant de dégraissant et peu cuite, vraisemblablement faite sur place. La première est d'ailleurs beaucoup plus rare, c'est en général des débris de petites coupes apodes. La seconde est d'aspect plus fruste et rappelle franchement celle du néolithique à extérieur rouge et intérieur noir ; restes de poteries à fonds plats et à larges ouvertures, surfaces passées au lissoir.

Les fragments parfois importants nous ont fait reconnaître leurs formes et même connaître leurs diamètres approximatifs d'ouverture, surtout pour les coupes ; nous reproduisons sur le cliché ci-joint, deux de ces vases reconstitués.

Voici pour quelques vases pris pour types :

N° I (fig. A) fragment important de bordure, épaisseur 1 cm., couleur brun foncé. Diamètre supposé 28 à 30 cm. : la forme générale rappelle celle d'un hémisphère qui serait légèrement aplati au fond. Sans ornements.

De ce type sont les coupes suivantes, toutes semblables : (A) diam. 11 cm., (B) diam. 10 cm., (C), diam. 15 cm., (D), 25 cm.

N° II (fig. B) important fragment de poterie à fond plat, hauteur 18 cm., diamètre d'ouverture reconstitué 14 cm. Terre rouge. Sur l'épaisseur du bord court un feston. Au rétrécissement du col des dessins faits à l'ongle sont imprimés dans la pâte.

N° III, fragment de col, épaisseur 1 cm., gros grains dégraissants, une ceinture lisse, en relief d'un centimètre, entoure la dépression du col.

N° IV, fragment d'une petite coupelle. Terre noire très cuite, sonore, peu épaisse, 4 millimètres, pâte très fine.

Divers.

Dans le four, tout contre l'animal et rougie au feu, nous avons trouvé une portion de meule à blé, partie dormante. Elle est en grès fin et les bords sont taillés soigneusement à petits éclats. Nous avons également retiré une sorte de

gros poinçon fait dans une corne de cerf dont l'extrémité est polie ; des galets de schiste, étrangers à la région et de menus éclats de grès. Aucun silex.

Il est difficile d'assigner un âge exact à ces ouvrages, vu le manque de « fossiles directeurs ». La céramique ne peut servir de base que jusqu'à un certain point.

On sait que les poteries d'aspect néolithique, frustes, ont été employées pendant tout l'âge du bronze. De plus, les découvertes de ce genre dans la région manquent complètement. Si bien que nous ne pouvons établir de comparaison. Le silex fait complètement défaut, bien que divers ateliers soient proches.

Nous pouvons, sans crainte de nous tromper beaucoup, placer nos foyers à la fin du néolithique et peut-être même au début du bronze.

Leysin, mars 1932.

SERGE MACK.

**Sarcophages carolingiens près de la ferme de Guerlet
commune d'Auménancourt-le-Petit (Marne)**

Anciennes fouilles sur le terroir

La ferme de Guerlet, exploitée par mon fils aîné, est située sur la petite rivière la Suippe.

Vers 1908, M. Logeart, aujourd'hui président de notre Société Archéologique, et Jules Orblin, fouilleur du Musée, ont déjà exploré à proximité de la Fontaine Saint-Thierry plusieurs sépultures gallo-romaines, et pressenti des sarcophages.

Ils ont alors recueilli des bracelets, des boucles, des épingles en bronze, deux scramasaxes, une fiole en verre, des perles d'ambre et un verre de couleur, des poteries diverses (1).

Ces fouilles ont été reprises en 1910, par M. Gillet, qui a seulement ouvert quelques fosses avec armes, mais M. Cotelle, de Reims, a fouillé probablement complètement la riche nécropole de Saint-Thierry, pour le compte d'un

(1) Voir *Bul. de la Société Archéologique*, 1909.

Musée étranger et en a enlevé, en 1914, un important butin composé de vases, armes, verres, bijoux et monnaies.

Notre fouille

Mon fils a repéré dans ses terres des fonds de cabanes et des foyers au bord de la Stippe, nous les explorerons un jour, mais c'est plus près de sa ferme que nous avons découvert ensemble un nouveau cimetière, grâce à un morceau de sarcophage de la grosseur d'une brique, ramené à la surface par un profond labour.

Après quelques coups de sonde qui nous révélèrent des tombes et un premier sarcophage, nous commençons les fouilles.

A 0 m. 60 de profondeur, nous avons d'abord rencontré des ossements épars et en dessous reposaient, côte à côte, cinq corps dans des fosses taillées dans la craie et remplies de terre grise. Elles sont orientées de l'Ouest à l'Est ; aucun objet, pas le moindre débris de poterie ne les accompagnait.

A cinquante centimètres plus loin, sur une même ligne, se trouvaient trois sarcophages en plâtre, fermés par des couvercles en pierre du Soissonnais, dont l'un est seul intéressant par ses sculptures ; nous l'avons offert au Musée du Rethélois et du Porcien.

Les parois en plâtre de ces sarcophages étant de faible épaisseur, avaient été écrasés par le poids des couvercles.

Les ossements qu'ils renfermaient n'avaient rien de particulier, mais étaient d'une belle conservation ; une boucle en fer, très simple, fut trouvée parmi eux.

Le plus intéressant couvercle était cassé en quatre morceaux. Le dessus est plat, il porte des dessins assez confus, en bordure, des dents de scie, au centre, des entrelacs.

Sur les côtés se déroule une tresse formée par deux bandes plates plissées qui s'entrecroisent et imitent à certains endroits des oiseaux ; la tresse commence et se termine par de gracieux enroulements (1).

(1) Vers 1910, nous avons vu chez M. Jadart, à Villers-devant-le-Thour, un morceau de couvercle de sarcophage portant les mêmes décorations ; il venait d'être trouvé près des fermes de Frontigny, canton de Sissonne (Aisne). Il était destiné au Musée de Reims.

A la tête et aux pieds, le même dessin est seulement tracé.

Le deuxième sarcophage était séparé du premier par une paroi de craie de 0 m. 25 ; son couvercle n'offre aucun dessin sur le dessus, mais sur l'épaisseur de ses quatre côtés est tracé la forme du relief de la moulure qui devait reproduire la même décoration d'entrelacs signalé sur le premier couvercle.

Nous sommes donc en présence d'un travail inachevé.

Plusieurs archéologues ont pensé que les moulures des sarcophages étaient seulement épannelées à la carrière et que les sculptures étaient terminées à leur arrivée sur place. C'est aussi l'opinion de M. Anart dans son *Manuel d'Archéologie*.

Le troisième couvercle cassé en deux morceaux n'avait reçu aucune décoration et sert actuellement de banc dans le jardin de Guerlet.

Dans les déblais, nous avons rencontré d'autres morceaux de même pierre ; l'un portant des dents de scie entre deux lignes creuses semble provenir, à cause de sa dimension, d'un sarcophage d'enfant, trois autres de forme trapézoïdale sont décorés de méandres entre deux rainures ; ils semblent provenir non d'un sarcophage, mais d'un petit monument, peut-être d'une croix pattée.

Tombes et sarcophages sont de l'époque carolingienne, VIII^e ou IX^e siècle. Le Christianisme avait pénétré depuis longtemps dans le pays par la voie de Saint Remi et de son disciple Saint Thierry, qui est né et passa son enfance à Auménancourt même.

Le cimetière de Guerlet est donc chrétien, c'est ce qui explique l'absence d'objets dans les tombes. D'ailleurs un capitulaire de Charlemagne défendait l'inhumation habillée.

Il fut à l'usage d'une population sédentaire et succéda peut-être au cimetière gallo-romain et mérovingien de Saint-Thierry, dont nous avons parlé plus haut et qui était situé à quelque 100 mètres dans la même vallée.

Quelle était son étendue ? Nous le saurons par des fouilles, car aucun ossement ni débris de poterie n'apparaît sur place. C'est un indice qu'il n'a pas encore été fouillé.

Jules GARLIER.

Épées gauloises trouvées à Château-Porcien (Ardennes)

Dans nos terrassements, si nous avons mis au jour une grande quantité de poteries entières et encore un plus grand nombre d'autres qui n'ont pu résister à l'extraction, soit qu'elles se trouvaient brisées à l'avance ou que l'action de l'air n'ait pas permis de les conserver, ainsi que des fibules et autres objets les plus variés, par contre les armes sont rares. Ici, elles consistaient en épées à deux tranchants (spada ou spatha) (1).

Depuis l'année 1908 jusqu'à ce jour quatre épées ont été découvertes dans les fosses à incinération : dont deux avant 1914 et les deux autres depuis.

Elles étaient ployées chacune d'une façon différente.

Le rite funéraire qui consistait à ployer les armes déposées dans les tombes commença avec l'âge du fer et se généralisa à l'époque de La Tène. Nous l'avons vu dans les tumulus de Vienne-la-Ville où les épées datent de l'époque de Hallstatt et dans une sépulture gauloise de Château-Porcien (2).

La première épée découverte, dont nous n'avons jamais parlé, était repliée sur elle-même sur une longueur d'environ trente centimètres. Ce genre de ploiement ayant favorisé l'oxydation par la rouille, elle n'a pu être conservée.

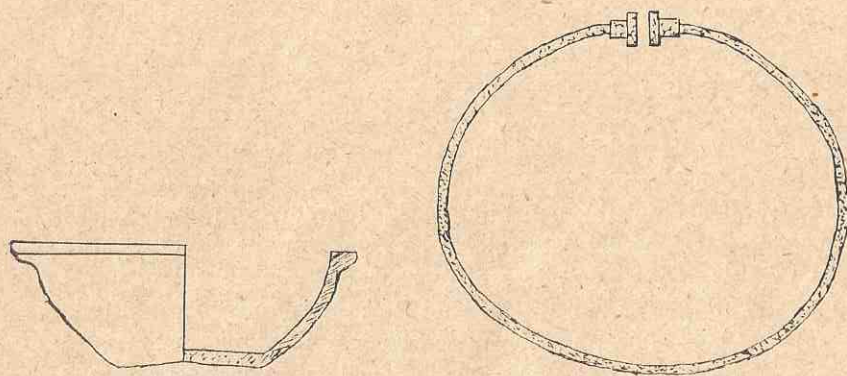
La deuxième que nous avons présentée et décrite a été publiée dans le Bulletin de notre Société à cette époque. Elle était bien conservée et ployée en forme de V. Elle a disparu avec notre collection, de 1914 à 1918.

La troisième était tronçonnée en plusieurs morceaux. En l'examinant bien on découvre qu'elle aussi a été ployée et redressée plusieurs fois, jusqu'à la rupture en plusieurs bouts. Sa longueur devait être de quatre-vingt-dix centimètres comme la suivante. La largeur de la lame près de la soie est de cinquante-sept millimètres, elle est encore de quarante millimètres à quarante centimètres de la poignée.

(1) D'après le Commandant Chenet : *Le Sol et les Populations de la Lorraine et des Ardennes.*

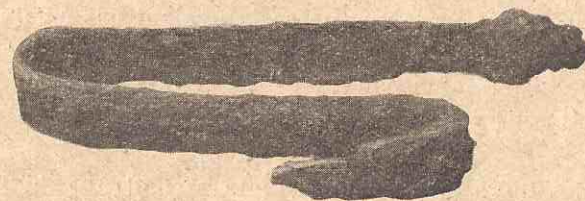
(2) Même auteur, n° 166.

INCINÉRATIONS AVEC EPÉES



vase.

Torc.



VASE, TORQUES, EPÉE PLOYÉE TROUVÉS DANS UNE INCINÉRATION

CHATEAU-PORCIEN (Ardennes)

le reste nous manque. A côté un vase de terre rouge brisé et une petite assiette de la même couleur que le vase ; elle a pu être conservée, nous la représentons avec les morceaux de cette épée.

La quatrième épée trouvée il y a peu de temps, également dans une sépulture par incinération a pu être recueillie en entier. Sa forme pléyée est celle d'un S, très allongé pour les deux branches supérieures, la pointe forme la troisième. Le tout se trouve couvert d'une épaisse couche de rouille, le pommeau se trouve séparé de la fusée qui contient la soie. Il n'y a pas de garde. La longueur totale est de quatre-vingt-dix centimètres. La largeur cinq centimètres fourreau compris, celui-ci s'est ouvert sur une longueur de vingt centimètres et laisse apercevoir la lame qui a, à cet endroit, quatre centimètres de largeur ; nous en donnons la photographie. En même temps, nous avons recueilli un fer de javelot déjà présenté et décrit, nous le représentons à nouveau. Il y avait aussi une fibule en fer assez grossière, un torque représenté par un fil de fer rond de trois millimètres de diamètre ; pour le passage de la tête deux boutons de fer empêchaient le torque de se recroiser sur le cou, il n'y avait rien comme amulette ni pendentif.

Comme vases il y en avait au moins six tant rouges que noirs non conservés, ils contenaient des os calcinés de personnes de tous les âges, depuis l'enfant jusque l'adulte. Seuls les os des vertèbres ne se trouvaient pas calcinés, ils ont été recueillis par les institutrices des Ecoles des Filles qui se trouvaient sur place à ce moment. Les fragments du vase noir sont au Musée du Rethélois et du Porcien.

Le premier âge du fer ou époque de Hallstatt va de l'an 900 avant notre ère à l'an 500 ; le second âge du fer, ou époque de La Tène, de l'an 500 au début de notre ère (1).

Les sépultures par incinération découvertes par nous avec ou sans épées sont donc bien du second âge du fer ou époque de La Tène.

Château-Porcien, le 21 Octobre 1932.

A. LARMIGNY.

(1) Même auteur, n° 161.

Description de plombs de bornage de la région

xvii^e et xviii^e siècles

M. Ossonce, de Witry-les-Reims, vient de me soumettre quatre plombs de bornage trouvés à Witry ; il a bien voulu me les prêter ; j'ai donc fait de suite deux clichés contenant quelques plombs de ma collection de la même région, et ceux du Musée de Reims, avec l'autorisation de notre charmant et dévoué conservateur M. Mennecier.

Il est regrettable que nous n'ayons pas ceux de M. Bourin, décédé malheureusement pendant la guerre ; notre collègue possédait une très intéressante collection provenant de Witry-les-Reims, avec de nombreux objets gaulois, romains, mérovingiens, produits de ses fouilles ; la collection a malheureusement été dilapidée pendant l'occupation allemande ; il avait préparé des notes que sa famille possède encore et ne veut pas nous communiquer, ce qui est très regrettable et nuisible aux bons souvenirs que nous nourrissons à l'égard de cet homme de bien ; ces notes constituaient une bonne partie de l'histoire de Witry-les-Reims ; espérons que ce manuscrit sera un jour retrouvé ; il contenait la description des plombs qui nous intéressent dans cet article.

Bref, revenons à notre description : d'abord, rappelons que, dans presque toutes les communes, tous les bornages étaient faits par des arpenteurs royaux brevetés, comme encore de nos jours, avec plus de liberté peut-être pour leurs successeurs qui se partagent la clientèle des communes et des particuliers par régions. Donc, au commencement, la coutume et la loi voulaient que sous chaque borne se trouvât un jeton de plomb, indiquant généralement le nom de l'arpenteur et la date du bornage ; c'est ma façon de penser, mais je laisse à d'autres, plus savants que moi, l'étude des lois et régimes de l'arpentage ; du reste, il y a déjà de savantes publications sur ce sujet.

Voici donc la description des plombs de bornage de Witry-les-Reims :

N° I. Plomb de bornage rectangulaire 53 m/m × 35 m/m,



PLOMBES DE BORNAGE DE WITRY-LES-REIMS

très curieux et très bien conservé, avec une belle fleur de lys, au centre.

Autour : Borne posée par Lajoie, arpenteur, et, au-dessous, 15 septembre 1685 en creux (pas de revers).

N° II. Plomb rectangulaire très semblable au précédent, mais a dû être coupé par la charrue ; il manque le nom de l'arpenteur.

Borne 1686 P. P. (pas de revers).

N° III. Deux plombs octogonaux, 25 m/m, au milieu : écu de France avec trois fleurs de lys, 1697, l'autre 1699, au-dessus :

Hazart, expert Juré ; au-dessous : Arpenteur royal ; toujours pas de revers. A remarquer que ces plombs du xvii^e siècle portant 1700 n'ont jamais de revers.

N° IV. Plomb rond, 32 m/m, avec I. B L (à rechercher le nom de l'arpenteur). Revers 17.20.

Tous ces plombs proviennent de mon ami M. Henri Ossonce et ont été trouvés par lui.

N° V. Plomb rond, 32 m/m. Remy Roussaux, arpenteur royal Witry. Revers, 1755 (plomb appartenant à la commune de Witry-les-Reims, communiqué par M. Renard, directeur de l'Ecole, avec l'autorisation de M. Buard, maire).

Plombs appartenant au Musée de Reims et provenant de la collection Chance de Mailly, trouvés de Mailly à Silvigny.

N° VI. Plomb rond de 20 m/m, fleur de lys surmontée d'une couronne royale, autour EXPERT ARPENTEUR, dessous 1707, malheureusement, le nom en dessous est illisible ; pas de revers. Je signale que c'est la dernière date où le revers manque généralement.

N° VII. Plomb de 42 m/m. Borne P. P. P. Villain, 1753. Revers : grosse fleur de lys.

N° VIII. Plomb rond, 30 m/m. Borne par Jean-Louis Coreau ; il provient de Thil.

Revers : grosse fleur de lys, très en relief, d'un côté 17 et de l'autre... effacé ; peut-être 1712 ou 22. Il me paraît bien être du commencement du xviii^e. On voulait me persuader que le nom de Coreau bien conservé était Gobreau, très connu en Champagne, mais j'ai trouvé que les pierres de



PLOMBS DE BORNAGE APPARTENANT AU MUSÉE DE REIMS

l'église Saint-Nicaise, détruite par Santerre en 1797, avaient été rachetées en 1805 par un sieur R. Nicolas Coréau, architecte entrepreneur, dont le Coreau arpenteur devait être un parent : son père ou son oncle peut-être ?

N^{os} IX et X. Deux plombs semblables, ronds, de 32 m/m. Le premier : Borne P. P., (fleur de lys entre les deux P.) GRION 1780. Le deuxième a sa date effacée.

Tous les deux sans revers, le nombre 17 de la date est bien net, en relief, il a été fondu avec la pièce ; on a laissé la place libre pour frapper avec un poinçon les deux chiffres du millésime. Il est à remarquer que c'est toujours 17...

Il serait à souhaiter que les agriculteurs ramassassent ces documents de l'histoire de la région, au lieu de n'y prêter aucune attention, ou de les abandonner au premier venu.

S'il y a un ouvrage ou une étude sur ce sujet, j'avoue l'ignorer ; je serais très heureux de le savoir ; mais cela ne m'empêchera pas de rechercher tous les renseignements relatifs aux plombs de bornage et de compléter ceux que je possède déjà.

Cimetières celtiques du lieudit « Le Fer-à-Cheval » territoire de Bétheniville (Marne)

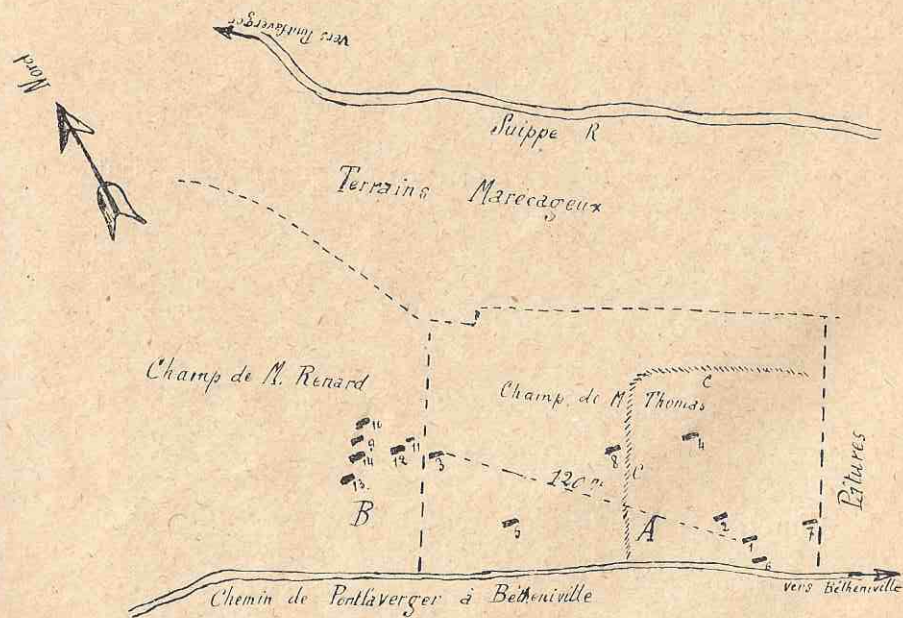
C'est généralement sur les coteaux ou sur de légères ondulations dominant la vallée qu'on découvre, en Champagne, les nécropoles gauloises. Aux exceptions déjà constatées en voici deux à ajouter ; elles concernent les cimetières celtiques du lieudit « Le Fer-à-Cheval », situés sur la rive gauche de la Suippe, à mi-chemin de Pont-Faverger et de Bétheniville ; le terrain dans lequel se trouvent ces cimetières est fait de grève calcaire ; il aboutit sur les marais bordant le cours d'eau et ne dépasse pas sensiblement leur niveau.

J'ai dit « les cimetières » ; c'est qu'il s'agit, en effet, de deux nécropoles contiguës ou presque (voir le plan) ayant servi à deux peuplades différentes du deuxième âge du fer.

Le cimetière A, le plus ancien, a été découvert le 7 février 1930 par M. Raunet, domestique de M. Thomas, cultivateur

à Bétheniville ; j'ai trouvé le cimetière B le 24 mars, en faisant des recherches à la sonde dans la propriété de M. Renard.

M. Raunet effectuait un labour profond de 25 à 30 cm. ; sa charrue ramena à la surface des fragments de poterie noire ; avec les outils dont il disposait, il explora incomplè-



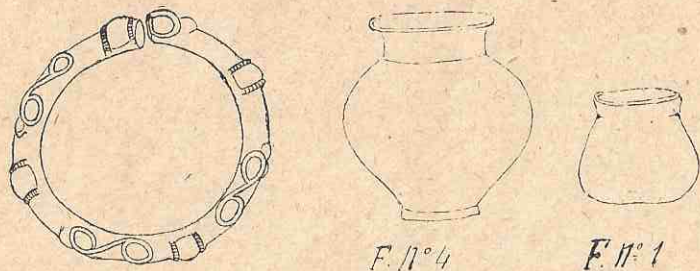
Plan des cimetières celtiques A et B du « Fer-à-cheval »

tement l'emplacement de deux tombes. Dans la première (fosse n° 1 du plan) il a recueilli une fibule du Marnien I dont il manque l'ardillon et l'appendice caudal, — les 3/4 d'un bracelet de bronze formé d'une tige plate ajourée d'ouvertures circulaires non tangentes, — un torques à tige pleine et à tampons, en quatre morceaux ; les tampons présentent cette particularité qu'ils sont soudés ; l'ouverture du torques permettant son écartement pour pouvoir être mis autour du cou se trouve à 7 cm. d'un tampon ; diamètre extérieur : 15 cm. 1/2, intérieur : 14 cm. ; et deux vases intacts exactement semblables, sans compter les débris de plusieurs autres. La forme de ces deux vases de mêmes

dimensions (hauteur : 8 cm., largeur de la base : 10 cm., de l'ouverture : 8 cm.) rappelle la marmite en terre utilisée par les ménagères pour faire le pot-au-feu.

Dans la deuxième, voisine de la précédente (F. n° 2 du plan) il a trouvé une épée (longueur, 65 cm., y compris la soie qui a 10 cm. 1/2 et sur laquelle se voient encore des traces de bois venant de la poignée, largeur près de la soie, 5 cm. 1/2 et à 18 cm. de la pointe, 4 cm. 1/2) ; la lame est renforcée par une arête centrale ; du fourreau il ne restait que des fragments ; la bouterolle avait disparu.

Ces objets m'ont été remis par M. Raunet, le 15 février. Le 16, je visitais, en sa compagnie, les fosses qu'il avait



BRACELET (F. N° 4 1/2 g. n.), VASES (1/6 g. n.) :
CIMETIÈRE DU « FER-A-CHEVAL »

ouvertes ; je retrouvais, dans la première, un bracelet de fer qui, d'après sa position dans la tombe, avait dû entourer le bras droit, et dans l'autre, des fragments de fourreau et des débris de vases.

Dans ces fosses profondes de 0 m. 50, la terre d'inhumation, très noire, nous a paru mélangée de tourbe qui existe dans les marais voisins.

20 février 1930. — F. n° 3. Elle est à 120 m. à peu près, au nord-ouest du n° 1 ; dimensions : 2 m. 40 × 1 m. × 0 m. 60 ; orientation nord-est sud-ouest ; elle était violée : le fémur de la cuisse gauche, les tibias, les péronés des deux jambes et les os des pieds étaient en place ; les os du bassin avaient disparu ; ceux des bras étaient brisés ; ni ce qui restait du crâne et des os des bras ne portait traces de vert-de-gris.

Quelques fragments d'un vase et à droite, près de la

jambe, le squelette d'un animal qui avait constitué, sans doute, l'offrande alimentaire.

20 février 1930. — F. n° 4. Elle est à 35 m. au nord du n° 2 ; dimensions : 1 m. 40 × 1 m. × 0 m. 70 ; orientation : est-ouest très exactement. Étaient en place une partie des fémurs ; les os, dans cette terre d'inhumation très noire, n'ont plus de consistance ; même aux endroits où on ne relève aucune trace d'inhumation, la grève qui constitue le sol paraît avoir été soumise à l'action du feu, mais les ossements qui subsistent n'ont pas été incinérés.

Près de la place qu'aurait occupé la main droite, j'ai trouvé un vase intact à panse et à col (1) ; le poignet gauche était orné d'un bracelet de bronze (2). Les os du crâne qui subsistaient en partie n'étaient pas tachés de vert-de-gris.

Étant donné que la fosse n'avait que 1 m. 40 de longueur, on en peut conclure qu'elle contenait le corps d'une jeune personne.

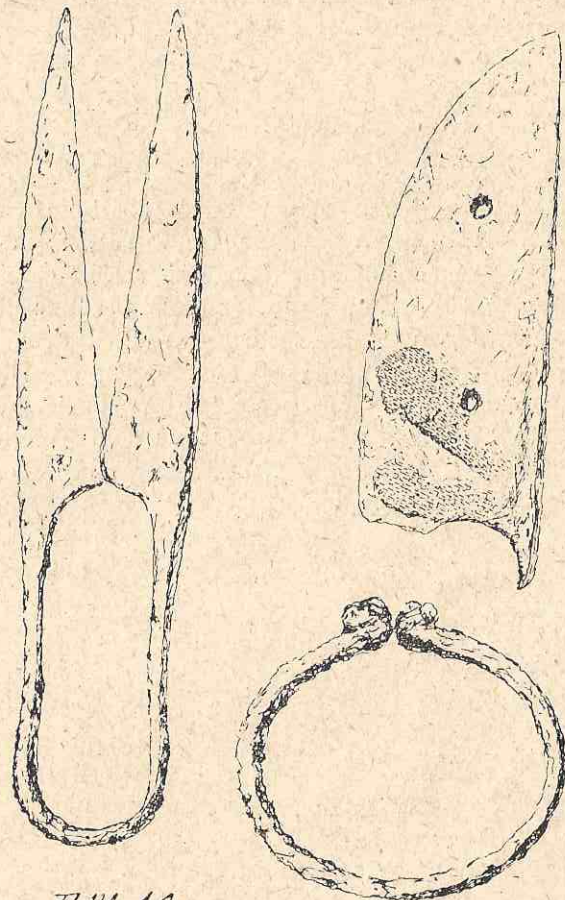
24 février 1930. — F. n° 5. Une grande fosse de 2 m. 20 × 0 m. 90 × 0 m. 50 ; elle était violée ; elle contenait encore, avec une partie d'un fémur et la moitié de la boîte crânienne, des fragments de poterie ayant appartenu à deux vases.

24 février 1930. — F. n° 6. Dimensions : 1 m. 40 × 0 m. 90 × 0 m. 40. A proximité du chemin. Elles contenait : quelques fragments d'os, trois vases, l'un placé près de l'endroit où se serait trouvé la main droite, l'autre, sur le bassin (ces deux vases étaient noirs et à parois épaisses), le troisième, de couleur rougeâtre, près de la place que la main gauche aurait pu occuper dans la tombe. Tous trois étaient brisés, mais n'avaient pas été déplacés : les roues d'une voiture lourdement chargée ont pu les écraser.

Sous le premier vase se trouvait un petit couteau dont la lame mesure 10 cm. de longueur et 23 m/m. dans sa

(1) De cette fosse, M. Raunet avait extrait, le 7 février, un vase de même forme mais de dimensions plus grandes dont le col avait été brisé par le soc de la charrue ; il avait laissé sur le terrain la partie inférieure de ce vase ; je n'ai eu qu'à la ramasser.

(2) Le 11 avril 1930, M. Thomas, propriétaire du champ, semait des betteraves : à la surface du sol et à proximité de la fosse n° 4, il trouva un bracelet de bronze, orné d'S et de protubérances, qu'il eut l'amabilité de me remettre aussitôt.



F. n° 10

CISEAUX (FORCES) RASOIR, BRACELET : CIMETIÈRE DU « FER-A-CHEVAL »

1/2 gr. nat.

plus grande largeur ; cette lame paraît avoir eu un fourreau en fer dont il subsiste des traces.

3 mars 1930. — F. n° 7. Violée ; ne contenait plus qu'un morceau de vase et deux fragments de fémur.

5 mars 1930. — F. n° 8. Terre d'inhumation très noire ; fosse très large : 1 m. 40 ; violée ; les deux tibias subsistaient seuls.

24 mars 1930. — F. n° 9. Orientée très exactement de l'ouest à l'est ; squelette couché sur le dos, tête à l'ouest ; le bras droit était allongé le long du corps, la main fermée ; le bras gauche était plié, la main posée sur le bassin.

Derrière la tête et la touchant du côté gauche, un plat fendu, mais la fente était antérieure au dépôt du vase dans la tombe, ainsi que l'indiquent deux trous creusés pour recevoir une ligature. Sur la clavicule gauche, fragments d'une fibule en fer qu'il est impossible de reconstituer. A droite du corps, près de la mâchoire, un vase incomplet contenant quelques ossements.

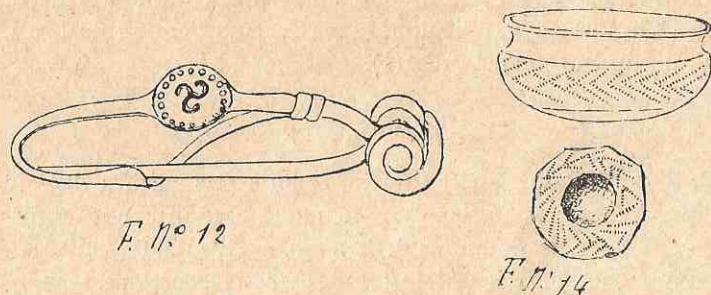
25 mars 1930. — F. n° 10. Orientée comme la précédente, ayant comme dimensions : 2 m. 20 × 0 m. 80 × 0 m. 60. Elle contenait un squelette de 1 m. 80 couché sur le dos et recouvert d'une terre d'inhumation abondante et noire. Le long du bras droit étaient placés deux grands plats de terre brune ; des bandes circulaires de 1 cm. de large constituent le décor extérieur de ces vases ; elles sont d'un noir luisant qui les différencie du noir mat de la teinte voisine ; ces vases qui ne rappellent en rien les vases du Marnien I, ont été faits au tour ; parce qu'ils étaient insuffisamment cuits, ils n'ont pas résisté à l'action de l'eau et on ne les retire du sol qu'à l'état de fragments.

Au bras droit, près de la main, un bracelet de fer ; sur la poitrine des « forces » remarquablement conservés et sur le bras gauche, près du coude, une lame dont la longueur est de 13 cm. et la largeur, près de la soie qui a presque entièrement disparu, est de 5 cm. ; cette lame qui vraisemblablement était un rasoir, est percée de deux trous de 5 m/m. de diamètre et distants de 4 cm. 1/2, qui ont pu livrer passage à des rivets fixant le manche du rasoir. Sur l'un des côtés de cette lame subsistent environ 4 cm² d'une

étoffe très régulièrement tissée et qui paraît être de la toile (fig.).

26 mars 1930. — F. n° 11. Une fosse d'enfant, longue de 1 m. et profonde de 0 m. 70 ; elle ne contenait qu'un petit squelette intact.

26 mars 1930. — F. n° 12. Elle est à proximité de la précédente ; dimensions : 2 m. 20 × 0 m. 70 × 0 m. 90. Sous 15 cm. de terre l'inhumation que recouvrait 60 cm. de sol crayeux et 15 cm. de terre végétale se trouvait un squelette que je crois être celui d'une femme ; en effet, sur le bassin, j'ai recueilli deux fibules en bronze du Marnien II (ou Tène II) portant sur l'appendice caudal un petit cercle



FIBULE (g. n.) — ASSIETTE ORNÉE (1/6 g. n.)
CIMETIÈRE DU « FER-A-CHEVAL »

où figure, en relief le triscèle entouré d'une ligne de grènetis ; près du poignet droit, une fibule en fer en plusieurs morceaux, mais ayant les caractères des fibules du Marnien II. Ni vase, ni trace de poterie (fig.).

27 mars 1930. — F. n° 13. Une fosse profonde de 0 m. 50, orientée est-ouest contenait un squelette de 1 m. 50 ; près du pied gauche, se trouvait un plat brisé.

27 mars 1930. — F. n° 14. Le squelette intact que contenait cette fosse de 2 m. × 0 m. 60 × 0 m. 90, était recouvert d'une légère couche de terre d'inhumation de couleur grise. Près de la main droite était placée une assiette ; à première vue, elle fait penser aux assiettes du Marnien I ; elle en

diffère cependant : au centre du fond bombé et extérieurement existe une dépression de 4 cm. 1/2 de diamètre, à laquelle correspond à l'intérieur un renflement de même dimension ; à cause de la hauteur de ses parois, 5 cm. 1/2, sa capacité dépasse sensiblement celle des assiettes marniennes. Le potier l'a décorée extérieurement ; autour du fond et autour de la paroi, à 2 cm. 1/2 du bord supérieur, il a incisé deux séries d'angles aigus dont le sommet est à gauche et dont les côtés sont figurés par une suite de points imprimés dans la pâte encore molle à l'aide d'un objet pointu (fig.).

Fibule en fer du Marnien II, en très mauvais état, près du poignet droit ; enfin, couvrant la main gauche et une partie du bassin, un grand plat analogue, comme forme, à ceux de la fosse n° 10 et dont la pâte, sous l'action de l'eau, avait perdu sa consistance (1).

Quelques remarques

Je tiens d'abord à dire que je ne suis pas certain d'avoir exploré toutes les fosses que peuvent contenir ces cimetières : les terres dans lesquelles ils se trouvent sont fréquemment empouillées et le temps à consacrer aux recherches m'a fait défaut.

Je crois aussi que le cimetière A se prolonge vers l'est ; mon opinion est basée sur les sondages que j'ai opérés dans la pâture contiguë à la propriété de M. Thomas.

Enfin, dans le cimetière A, j'ai relevé l'emplacement d'une tranchée, large de 1 m. et profonde, en moyenne, de 0 m. 60, comblée avec de la grève très noire parce qu'elle a subi l'action du feu ; la place occupée par cette tranchée est très visible quand la terre a été nouvellement labourée. Avait-elle pour rôle de limiter l'enceinte d'un troisième cimetière, d'un cimetière à incinérations du Marnien III ou Tène III ? Il aurait occupé, si cela était, une partie du cimetière A. J'ai bien recueilli sur l'emplacement supposé

(1) A signaler, près du genou, à 0 m. 75 de profondeur, un obus de 37 m/m. non éclaté.

Cimetières du « Fer-à-Cheval » — TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nos d'ordre des fosses	Etat des fosses	MOBILIER FUNÉRAIRE			OBSERVATIONS
		Bronze	Fer	Vases	
CIMETIÈRE A					
1	vierge	un torques	un bracelet	4 vases	deux sont intacts, de même forme et de même dimension
2	d°	»	» une épée avec fragments de fourreau	fragments de vases	»
3	violée	»	»	fragments de vase	» Vases de même forme, de dimensions différentes
4	vierge	deux bracelets	»	deux vases	»
5	violée	»	»	fragments de vases	»
6	vierge	»	un couteau	trois vases brisés	»
7	violée	»	»	un fragment de vase	»
8	d°	»	»	»	restaient les deux tibias
CIMETIÈRE B					
9	vierge	»	une fibule	deux vases	un seul (plat) est complet
10	d°	»	un bracelet des ciseaux (forcés)	deux plats brisés	
11	d°	»	»	»	fosse d'enfant sans mobilier
12	d°	deux fibules	une fibule	» un plat brisé	fibules du Marnien II ou Tène II
13	d°	»	»	»	
14	d°	»	une fibule	une assiette, 1 plat brisé	fibule du Marnien II ou Tène II

de ce cimetière quelques fragments d'une poterie qui n'appartient ni au Marnien I, ni au Marnien II, mais pour l'instant, je me garderai d'être affirmatif.

L'Age des Cimetières

J'ai constaté que, parmi les 14 fosses fouillées, 7 appartenait au cimetière A qui est le plus ancien ; (je laisse de côté la fosse n° 3, voisine du cimetière B : elle était violée et ne m'a donné, avec divers ossements, que des fragments de vase insignifiants ne permettant pas de la dater.)

Les objets recueillis dans les fosses 1, 2, 4, 6, comprennent un torques, quatre bracelets, une fibule, une épée et des vases. Le torques à tige pleine présente cette particularité que les tampons sont soudés ; dans les cimetières de la rive droite de la Suippe, ce genre de torques n'a pas été signalé ; mais notre collègue, M. Brisson d'Ecurey-le-Repos, en possède un venant de sa région. Parmi les bracelets, l'un est orné d'S en saillie, l'autre est à tige convexe ajourée d'ouvertures circulaires non tangentés. (1) La fibule remonte indiscutablement du Marnien I ; il en est de même de l'épée et des vases.

On peut dire que la peuplade dont le mobilier funéraire vient d'être détaillé et qui a séjourné sur le territoire de Bétheniville au lieudit dénommé le « Fer-à-Cheval » appartenait à cette civilisation celtique qui s'est épanouie de l'an 500 à 250 avant notre ère. Elle était vraisemblablement contemporaine d'autres peuplades dont on a recueilli les vestiges à Hauviné (Pays), à Saint-Clément-à-Arne (La Motelle de Germiny) ; et son existence ne remonte pas au début du 2^e âge du fer.

Quant au cimetière B, les 6 fosses vierges, groupées dans un petit espace, renfermaient, comme mobilier, 5 fibules, un bracelet, un rasoir, des ciseaux (forces) et 7 vases.

(1) Voir J. Déchelette (*Manuel d'Archéologie préhistorique et celtique*, 3^e partie, second âge du fer, p. 1.223, 1.225 et 1.226).

Tous les vases sont des assiettes ou de grands plats ; plusieurs ont été façonnés à l'aide du tour ; leur pâte, leur couleur, leur forme les différencient des vases du Marnien I. La fosse 10 a donné les outils du perruquier de la tribu : un rasoir et des forces. Les ciseaux (ou forces), dit J. Déchelette, « apparaissent pour la première fois à l'époque de la Tène ; encore font-ils défaut pendant la première phase » (1), c'est-à-dire pendant le Marnien I. On les trouve dans les tombes de la Tène II ou Marnien II. Mais l'objet qui indique avec le plus de certitude, l'âge d'une sépulture est la fibule ; celle de la Tène II possède un appendice caudal qui est « lié à l'arc par une sorte de bague », or, les 5 fibules du cimetière B présentent ce caractère. Trois sont en fer et en mauvais état, les deux autres en bronze sont bien conservées ; elles sont exactement semblables et leur appendice caudal porte en outre un petit cercle de 5 m/m de diamètre au milieu duquel figure en relief le triscèle entouré de grénétis.

Je crois donc pouvoir affirmer que le cimetière B correspond à la période dénommée Marnien II ou Tène II qui débute vers l'an 250 pour finir vers l'an 100 avant J.-C.

Je crois que des recherches complémentaires peuvent encore avoir lieu au lieudit « Le Fer-à-Cheval ».

Il m'a paru bon néanmoins d'indiquer le résultat de celles que j'y ai faites : pour les sauver de l'oubli et fournir un guide à ceux qui seraient tentés de les reprendre et de les continuer.

Saint-Masmes, décembre 1932.

J. DUPUIS.

(1) J. Déchelette, *Manuel d'Archéologie*, 3^e partie, second âge du fer, p. 1.280.

Cimetière à incinérations du lieudit « La Poterie » Hauviné (Ardennes)

Il se trouve à 1 k. 800 au N.-E. d'Hauviné, entre le chemin de G. C. N° 19 et le chemin dit d'Arnelle, et occupe dans la partie Sud de la parcelle N° 165 du nouveau plan cadastral, un emplacement situé sur une légère ondulation de terrain à sous-sol crayeux. A 250 mètres à l'Est, on rencontre le ruisseau d'Arnelle affluent de l'Arne.

Le groupe des quinze sépultures trouvées à ce jour était entouré d'un fossé peu profond ayant la forme d'un quadrilatère de 30 m. sur 30 m. ; le tracé, décelé par la teinte plus foncée de la terre, en était bien visible.

Quelques fragments de poterie trouvés en surface, m'avaient fait découvrir en 1913 (1) une première sépulture, contenant, outre les cendres et l'incinération, cinq vases, dont deux intacts. Une écuelle du type N° 11, fig. 2, avait une ornementation intérieure figurée dans le fond par un bourrelet circulaire d'où quatre rayons disposés en croix, faits au lissoir remontaient vers le bord.

D'inutiles recherches à la sonde ne m'avaient depuis lors, donné comme résultat, que la reconnaissance de quelques foyers ou foyers de cabanes sans grand intérêt.

En 1932, à la suite d'un labour profond qui a facilité la tâche, quatorze nouvelles sépultures ont été mises à jour, dont détail suit :

**

2 février, Sép. N° 2, profondeur de la cavité 0.25 à 0.30, pas de cendres ni de terre noire, menus débris d'os calcinés, probablement d'un enfant ; un vase écrasé.

**

2 février, Sép. N° 3, cuvette de 0.30 de profondeur, cendres, terre noire, ossements calcinés, débris de plusieurs vases, objet en bronze ayant passé au feu, indéterminé.

(1) Voir *Bulletin S. A. C.*, nos 3 et 4, Oct.-Déc. 1930, page 85, n° 6 du plan. « Au-dessus d'Arnelle » en réalité « La Poterie ».

**

2 février, Sép. N° 4, cuvette de 0.60 de profondeur, ossements calcinés, 2 écuelles pâte rougeâtre intactes, débris de plusieurs vases, fouille non achevée ce jour.

3 février, achevé la fouille de la veille. Petit vase intact, en terre jaunâtre, clou en fer, au total six vases environ intacts ou brisés, cendres, ossements calcinés.

**

3 février, Sép. N° 5, profondeur 0.40, clous en fer, une fibule fer très oxydée, débris de trois vases, dont un avec pied, ossements calcinés.

**

3 février, Sép. N° 6, profondeur 0.30, plusieurs vases brisés incomplets, dont un avec couvercle, ossements calcinés.

**

3 février, Sép. N° 7, profondeur 0.80, ossements calcinés, un petit vase intact, un vase à pied, une assiette couvercle, brisés et incomplets.

**

3 février, Sép. N° 8, profondeur 0.60, vases brisés, dont une écuelle réparée, ossements calcinés.

**

3 février, Sép. N° 9, profondeur 0.40, ossements calcinés, débris de 4 vases.

**

3 février, Sép. N° 10, profondeur 0.40, 12 vases dont 4 intacts. Dans l'urne contenant l'incinération se trouvait un petit vase rempli, lui aussi, de cendres et ossements, une boule creuse en terre cuite, une hachette votive, des fibules en fer très oxydées, des clous en fer. Sur le côté Ouest, cavité prolongée, contenant des ossements d'animal (offrande

alimentaire probable), un poinçon double en os, une fusaïole, une petite cupule en bronze.

**

4 février, Sép. N° 11, cuvette de 0.25 de profondeur, débris de deux vases, terre noire, incinération.

**

4 février, Sép. N° 12, profondeur de la cuvette 0.40, 6 vases brisés, dont un à décoration peinte, 3 urnes contenant des ossements calcinés. Dans l'une d'elles, se trouvaient en outre une fibule en bronze ayant passé au feu, et partie d'une autre en fer, dans la deuxième, il y avait une fibule en fer brisée en deux morceaux, et un ferrement qui pourrait être un talon de hampe de lance, dans la troisième, une figurine en bronze et une perle en verre.

**

3 février, Sép. N° 13, profondeur 0.25, incinération, débris de plusieurs vases, fragments de feuille de bronze.

**

5 février, Sép. N° 14, profondeur 0.30, quelques ossements calcinés, terre noire, débris de deux vases.

**

5 février, Sép. n° 15, profondeur de la cuvette 0.30, une écuelle brisée, restes d'incinération.

**

Soit au total comme mobilier :

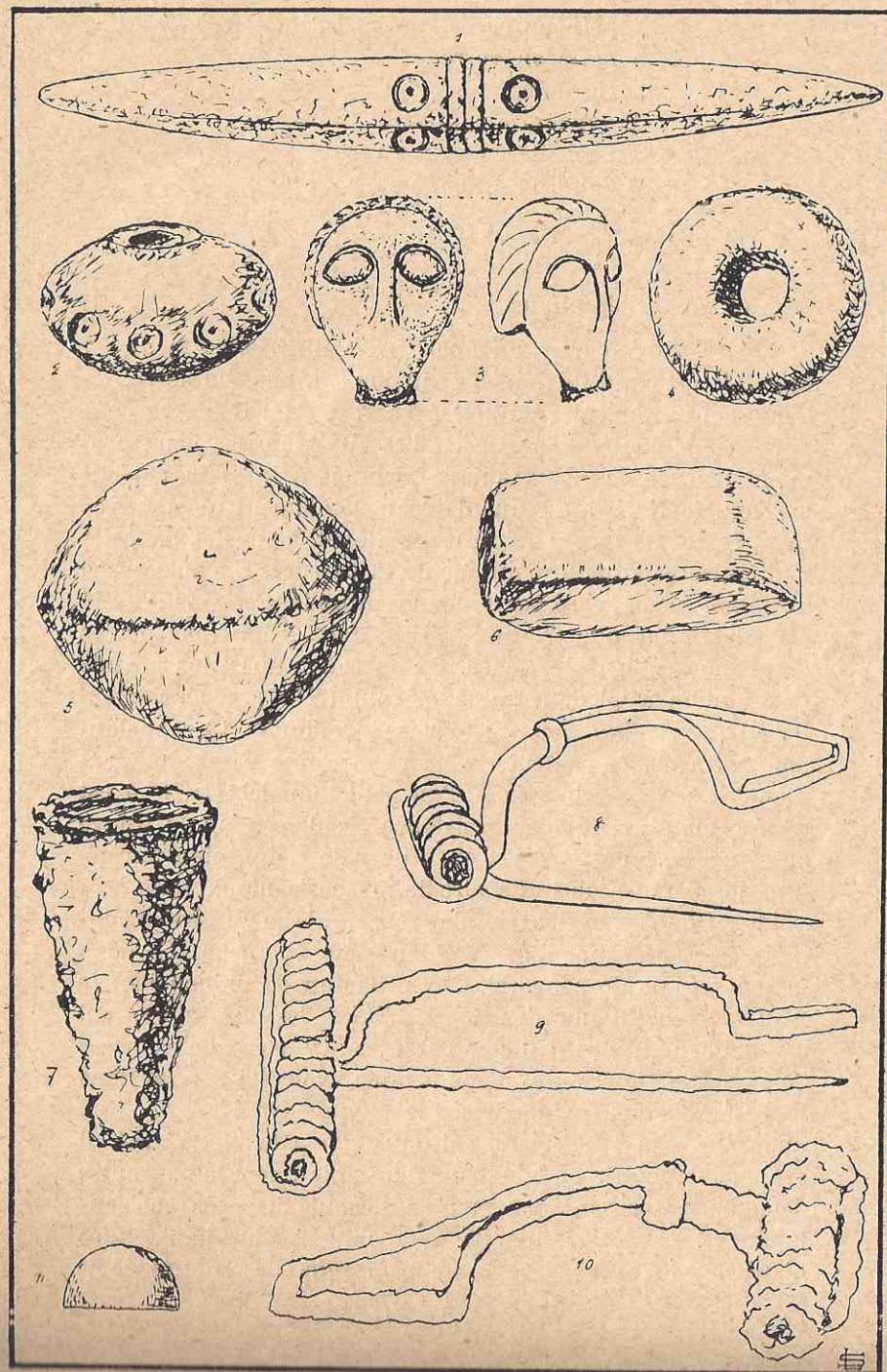
Vases : Intacts 8 ; Reconstitués 12 ; Brisés et incomplets 30 à 35.

Ce qui aurait donné comme céramique un total de 50 à 55 vases.

Fibules. — 8 en fer et une en bronze.

1 hochet.

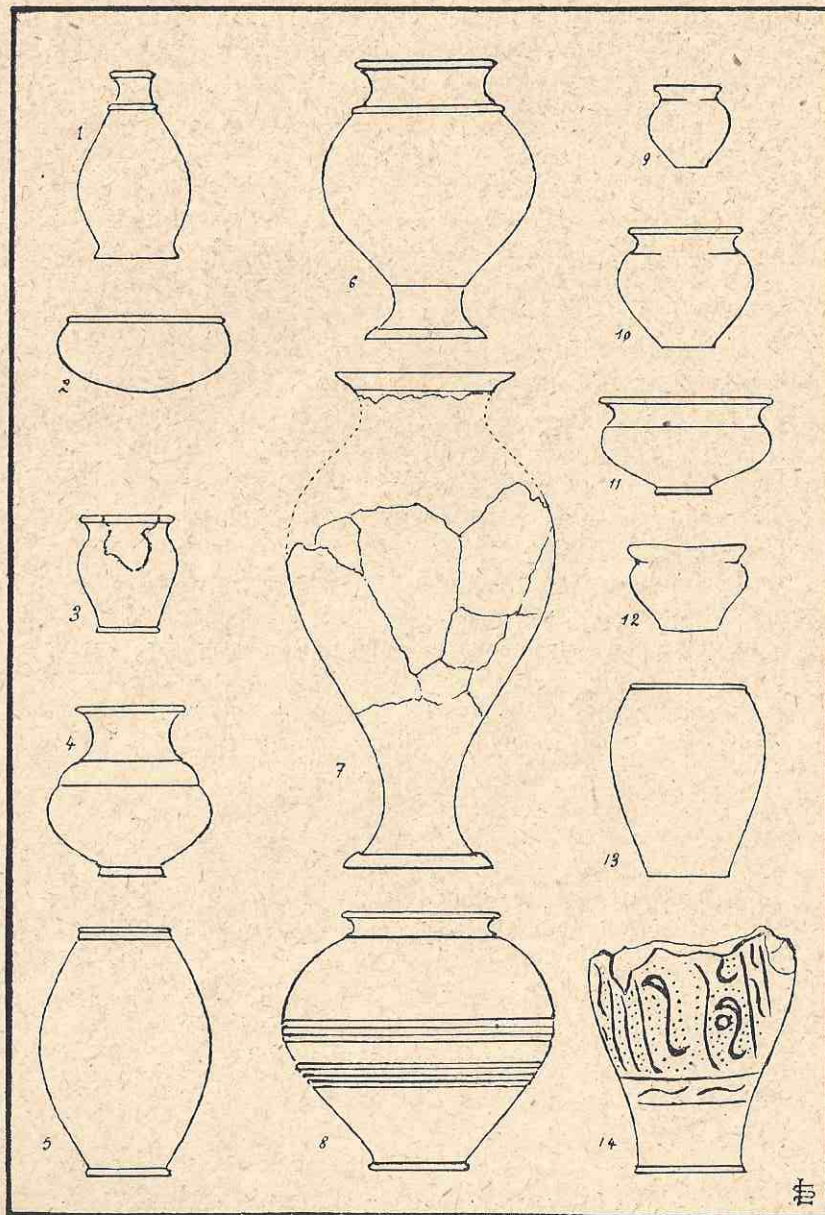
1 cupule bronze.



- 1 poinçon os.
- 1 perle en verre.
- 1 fusaïole.
- 1 figurine en bronze.
- 1 hachette en pierre verte.
- 1 douille conique en fer.

Détails sur la céramique.

La fig. N° 2 donne un aperçu des différentes formes : écuelles de capacité plus ou moins grande, en terre, de teinte noire, rougeâtre ou grise, fig. 2, n° 11 ; Petits vases à panse, pâte jaune et grise (N° 9, 10, 3, 12) les deux premiers tournés, les deux autres façonnés à la main ; détail curieux, le N° 3 a eu un morceau solidement recollé avec une résine d'aspect noirâtre, un léger bourrelet de cette matière se voit sur le pourtour de la cassure. Un autre vase avait son pied réparé par le même procédé. Certains ont été consolidés par une ligature passée dans deux trous percés de chaque côté de la fêlure. On y trouve aussi les grands vases noirs à pied, à galbe élégant (N° 7) généralement décollétés et pour cause ; le vase ovoïde N° 13 rappelant par la forme, la couleur, le lustré, certains vases du Marnien I. Le N° 5 a la forme d'un petit tonnelet. Le N° 4 est d'un brun rougeâtre, de résistance médiocre, on le trouve aussi, en gris. Le N° 8 est en belle pâte noire, bien tourné, orné de groupes de traits circulaires horizontaux faits à la pointe. Une forme dont je n'ai remarqué qu'un seul exemplaire, est la bouteille N° 1 en pâte blanche. Certains étaient munis de couvercles avec bouton de préhension, je n'en ai recueilli que des débris. Enfin, le plus intéressant est malheureusement incomplet ; je n'ai pas trouvé traces de la partie supérieure, il me semble avoir été déposé dans la fosse tel que le représente le croquis N° 14, emboîtant un autre vase à col, écrasé dedans. De pâte jaune rosé, il est orné de motifs en blanc sur fond noir ; vers le bas, entre deux bandes circulaires parallèles, sont disposés horizontalement des dérivés de l'S symbolique. Plus haut, entre d'autres bandes verticales, on remarque des motifs sem-



VASES PROVENANT DU CIMETIÈRE A INCINÉRATIONS DE LA « POTERIE »
HAUVINÉ (Ardennes)

blables, des S mieux prononcés, portant à la partie supérieure un croissant, dominant par places un disque ; et, remplissant les intervalles, une série de points blancs d'inégale grosseur. L'ensemble donne l'impression d'un décor astral : soleils, quartiers de lune, constellations d'étoiles.

J'ai recueilli aussi des fragments de poterie en noir, ornés de dessins géométriques : traits parallèles, en forme d'X, ondulations, oves, fig. 3, faits au lissoir.

Les fibules.

Une seule est en bronze, à ressort bilatéral de huit spires avec corde à l'extérieur de l'arc. L'extrémité du pied ou appendice caudal se replie obliquement sur l'arc jusqu'aux deux tiers de sa longueur, il y est fixé par une griffe ou anneau terminal qui l'enserme, (fig. 1, N° 8), telle la fibule classique du Marnien II.

L'exemplaire N° 10 est en fer, très oxydé, il présente les mêmes caractéristiques que le N° 8.

Le n° 9, ne semble pas complet ; le porte-agrafe existe et termine le pied, la corde se trouve à l'extérieur de l'arc.

Une autre fibule à ressort bilatéral de dix-huit spires, corde à l'extérieur de l'arc, était séparée de son pied.

Cinq autres étaient à l'état de fragments.

La boule en terre cuite, (fig. 1, N° 5), est faite de deux calottes légèrement coniques qui ont été soudées ensemble. Elles étaient séparées lors de la trouvaille ; que contenait-elle ? Vraisemblablement ce qui pouvait être nécessaire pour lui donner quelque résonance en l'agitant, elle a dû servir de hochet. Une boule semblable a été trouvée à Hauviné, lieudit « Le Bois-Gilbert », dans une incinération du Marnien III (1).

Le poinçon fig. 1, N° 1 si tel il peut être dénommé, a la forme d'un fuseau quadrangulaire se terminant en pointe

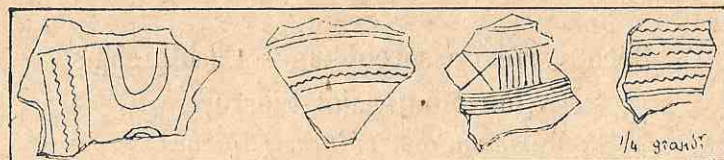
(1) Bulletin S. A. C., nos 3-4, Oct.-Déc. 1930, page 87.

aux deux extrémités. Sa partie médiane est ornée transversalement et, sur ses quatre faces, de trois traits gravés. A droite et à gauche de chaque groupe, se trouve un cercle avec point central.

La fusaïole, fig. 1, n° 2, est en terre cuite de couleur grise. Sur son pourtour se retrouvent les cercles pointés, identiques à ceux du poinçon.

La perle, fig. 1, N° 4, est en verre blanc opaque.

La figurine en bronze, fig. 1, N° 3, représente une face imberbe, dépourvue de bouche ; les yeux sont très grands.



FRAGMENTS DE VASES : LA « POTERIE », HAUVINÉ (Ardennes)

sur la tête des traits gravés simulent la chevelure ; au bas du menton, un petit appendice présente à sa partie inférieure l'aspect d'une cassure. Un trou se trouve derrière la tête, et ressort au bas de la nuque. Il a pu servir pour la suspension de l'objet qui, avec la perle, devaient faire partie d'une amulette.

Quel âge approximatif doit-on pouvoir donner à ce cimetièrre ? Si l'on considère les vases, on retrouve des formes décrites dans le manuel de Déchelette au chapitre : Céramique de la Tène III, page 1.482, fig. 677, et, dit-il : « Les vases peints si rares à la Tène I, apparaissent sur une large zone ».

Voyons les fibules : Les numéros 8 et 10 en bronze et en fer, n'ont-elles pas une ressemblance frappante avec celles du Marnien II. Indiqueraient-elles alors une époque de transition du Marnien II au Marnien III, le début de cette troisième période ?

Mais examinons celles que reproduit Déchelette dans son manuel page 1.258, fig. 538, qu'il dénomme « pseudo la Tène II », et qui apparaîtraient à la fin de la période galloise. Elles ont aussi le pied et l'appendice à peu près identiques, avec cette différence que la corde du ressort se trouve sur les principaux exemplaires à l'intérieur de l'arc.

Je dois ajouter aussi que les vases et fibules de « La Poterie » n'ont absolument rien de commun avec les fibules et urnes cinéraires : cruches blanches, rouges, noires, ansées ou non, accompagnées d'ailleurs de débris de poterie gallo-romaine en rouge lustré, avec motifs et personnages en relief, etc., trouvés récemment à Hauviné, sur un autre lieu dit, et dont il sera parlé plus tard.

Je laisse à des collègues plus qualifiés, le soin de conclure.

L. SIMONNET.

Découverte de sarcophages Carolingiens au Mont-Saint-Pierre

Commune de Thillois (Marne)

Depuis de nombreuses années, le Mont-Saint-Pierre, dépendant de la commune de Thillois, a été le point de mire de plusieurs chercheurs qui, en dépit de la rareté des objets exhumés, n'hésitaient pas à creuser de profondes tranchées ; ils mettaient à jour de nombreux corps, mais aucun d'eux n'a pu dire et fixer une date exacte à cette nécropole.

Plusieurs sarcophages en plâtre furent mis à jour, ce qui dénotait la fin du Mérovingien.

Il y a quelques mois, nous étant mis en tête d'explorer le Mont-Saint-Pierre, nous avons eu la chance de découvrir également des sarcophages en plâtre, mais cette fois avec des dessins en relief, au pied et à la tête. Certains représentent tantôt une croix gammée ou une croix pattée, d'autres, des guirlandes de triangles ou de cabochons, etc...

La construction des sarcophages se faisait sur place ; après avoir placé la tête et les pieds fabriqués dans des

moules, on coulait dans la tranchée le fond, puis les côtés suivant la longueur du sujet à inhumer.

Plus de doute, nous nous trouvions en présence d'une nécropole carolingienne du ix^e ou x^e siècle ; M. Coufil, dans son ouvrage sur le Mérovingien et le Carolingien, nous présente des sarcophages semblables aux nôtres.

Malheureusement, nos fouilles viennent d'être interrompues par une décision du Ministère des Beaux-Arts, classant le Mont-Saint-Pierre comme monument historique.

Nous faisons des vœux pour que le Ministère fasse poursuivre les fouilles et exhume à son tour de nombreux vestiges de cette époque Carolingienne qui a laissé si peu de traces dans notre région.

MÉNÉ ET CHERRIÈRES.

Le culte des morts dans l'humanité primitive

A l'automne la foule des vivants se recueille dans une pensée pieuse et émue sur les tombes : modestes cimetières de villagés envahis d'herbes folles où s'égaillent les palombes, grandes nécropoles sévères des cités populeuses, jardins musulmans avec leurs stèles tournées vers le levant.

Ce culte des morts, à l'instar du rire « propre de l'homme », comme le disait déjà le bon Rabelais avant Bergson, semble être particulier au bipède humain.

Quelques naturalistes, sur la foi d'explorateurs imaginatifs, ont bien parlé de cimetières d'éléphants ! Mais rien de moins certain...

Par contre, avant même la naissance du village, notre ancêtre des cavernes enterrait déjà les morts. Un véritable culte des défunts se manifestait alors par l'identité de la disposition des cadavres couchés dans une fosse artificielle ou, à défaut, protégés par des pierres, dans l'attitude du sommeil et entourés des objets et des provisions qui pouvaient leur être utiles dans le monde meilleur où ils étaient partis. Ce n'était peut-être ni la piété filiale ni le respect qui guidaient nos ancêtres, mais sans doute la peur de cet inconnu redoutable que nous appelons la mort.

Autrefois, le mort continuait à partager la demeure des vivants, bien souvent précaire ; désormais il aura sa demeure à lui. Le vivant se contentera d'une tente ou d'une hutte, comme si s'était déjà imposé à son esprit cet aphorisme biblique que l'homme n'est qu'un voyageur sur la terre ; le mort aura une habitation qu'on lui préparera pour l'éternité et qu'on lui voudra si grandiose que l'effort dépensé pour dresser les dalles pesantes qui la constitueront, nous frappe encore d'étonnement.

Souvent aussi, les ossuaires les plus considérables sont loin de toute station.

D'où naît cette idée que déjà existaient certains endroits, plus spécialement consacrés aux défunts, la véritable cité des morts, comme il y avait celle des vivants ? Le mort appelle le mort. Lorsqu'un grand mort dort quelque part il y a honneur et avantage à reposer à ses côtés, d'où formation des grands ossuaires qui deviennent des lieux sacrés.

Tout d'abord la sépulture se fait dans l'habitation même du défunt. C'est le stade de l'ensevelissement individuel.

Plus tard les inhumations ont lieu la plupart du temps en groupe, acheminement vers la sépulture collective en ossuaires, soit dans des grottes naturelles, soit dans des grottes artificielles.

En Rhénanie, près de Worms, les sépultures masculines ont seules des haches, tandis que les sépultures féminines renferment des petites meules en grès, les femmes devant être chargées, comme dans les tribus africaines modernes, d'écraser le grain et de préparer la galette.

Les sépultures en coffres se présentent sous la forme de caissons composés de quatre dalles plates posées de champ et d'une cinquième dalle formant couvercle. Non loin de Lausanne, des tombes semblables présentaient la particularité curieuse de renfermer presque invariablement deux squelettes, homme et femme inhumés en même temps ou à peu d'intervalle. On se demande avec quelque vraisemblance si la femme ne se tuait pas volontairement ou si elle n'était pas tuée au moment de la cérémonie funèbre ; cela cadrerait assez avec l'idée que ce qui est appelé à servir le défunt dans l'autre monde doit mourir avec lui.

Ailleurs, on se trouve en présence de sépultures de famille à inhumations successives. Les corps étaient placés les membres allongés et les bras le plus souvent parallèlement au corps ; ils étaient soutenus par des pierres et protégés de même sur les côtés du passage étroit laissé entre deux groupes de squelettes ; les corps étaient ensuite recouverts de terre meuble ou de cendre. Certaines grottes comprennent jusqu'à quarante inhumés.

Signalons enfin comme singularité de rite funéraire, quatre crânes, provenant de différentes grottes, qui ont été trouvés remplis d'ossements et d'objets divers.

Le premier contenait les restes d'un enfant en bas âge, le col du fémur, vertèbres, phalanges, petits os du pied. Le second avait des vertèbres d'enfant, quatre côtes, plus deux ornements en coquillages, une phalange et un fragment de crâne d'adulte. Dans un autre, étaient de petits os des pieds et des mains ainsi que des vertèbres d'enfant paraissant provenir de deux sujets, une côte d'un sujet jeune, une dizaine de coquillages, enfin une flèche à tranchant transversal. Il en était à peu près de même pour les autres crânes. Il s'agit ici d'une introduction bien intentionnelle, qui ne relève d'aucun fait du hasard.

Sans doute le chef de famille, formant souche, était sensé reprendre ainsi dans la mort, les descendants de sa génération décédés en bas âge, avant ou après lui.

Ainsi, dès ces lointains âges, il s'affirme chez l'homme un souci des sépultures qui est une preuve indubitable de sa croyance en l'immortalité de l'âme.

D'après G. GOURY (*L'homme des cités lacustres*)

Communication faite à titre documentaire par
P. COURTY.

La hache gardienne des tombeaux à l'époque néolithique, en Champagne.

Les travaux que nous avons dû entreprendre ces années dernières dans les grottes sépulcrales néolithiques de la vallée du Petit-Morin, en particulier dans les groupes explorés par J. de Baye à Coizard et à Courjonnet, et aussi la

restauration et la fouille d'une allée couverte ayant servi d'ossuaire néolithique dans cette même vallée, à quelques kilomètres en aval de ces stations, ont attiré de nouveau l'attention sur la position rituelle des haches de pierre et sur les sculptures qui les y représentent.

Ces hypogées peuvent être attribués à une époque assez avancée du Néolithique, mais cependant à un Néolithique franc, à cette époque que M. Vouga, d'après ses belles études sur les palafittes suisses, appelle le Néolithique moyen. Nous pouvons appuyer cette attribution en particulier sur la grande quantité de flèches à tranchant transversal associées surtout à des pointes de flèches en amande ou en losange, celles-ci évoluant d'ailleurs vers le type à pédoncule et annonçant la fin du Néolithique.

Même s'il fallait descendre à une époque moins éloignée — ce que nous ne croyons pas pouvoir faire — nous ne pensons pas cependant qu'il soit possible d'attribuer la civilisation des grottes du Petit-Morin au Chalcolithique comme on a été tenté de le faire, sous prétexte que J. de Baye aurait trouvé dans ces grottes des perles de cuivre. Il s'agit là d'un fait qui n'est nullement prouvé et qui demeure très discutable. Comment des perles de cuivre sont-elles entrées au Musée de Saint-Germain-en-Laye avec le mobilier des grottes de la Marne ? Nous l'ignorons et J. de Baye l'ignorait aussi. Jamais il n'en a fait mention dans ses ouvrages. A plusieurs reprises, nous l'avons interrogé à ce sujet, et chaque fois il nous a affirmé n'avoir aucun souvenir du fait et il ajoutait : « Si jamais j'avais trouvé une perle de cuivre dans une grotte, je l'aurais aussitôt signalée, puis mentionnée dans mon *Archéologie Préhistorique*, car cela aurait été d'une importance capitale ». Dans les notes qu'il a laissées à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain, on ne trouve pas non plus, que nous sachions, mention de semblable trouvaille. Par ailleurs, ni M. Rolland, ni nous-même n'avons jamais rencontré trace de cuivre ou de bronze dans les grottes artificielles de la Marne. Si donc il fallait attribuer ces grottes au Chalcolithique, ce devrait être, jusqu'à plus ample informé, pour des raisons mieux fondées que celle-là.

Les sculptures de ces grottes, les sculptures anthropo-

morphes en particulier, qui en sont une des plus grandes curiosités, doivent donc être attribuées au Néolithique. De plus, tout le monde s'accorde à les regarder comme antérieures aux autres représentations du même genre que l'on rencontre un peu partout, dans le bassin de la Seine et de l'Oise, dans nos départements du Midi, dans la péninsule ibérique, en Armorique même où elles deviennent à peine identifiables, et qui appartiennent au Chalcolithique ou même au Bronze. Aussi, est-on en droit de considérer celles de la Marne comme leurs prototypes.

Nous n'avons pas à discuter dans cette note si l'idée première qui a inspiré les sculpteurs du Petit-Morin est due au culte de la *Dame de l'Erable* (Cfr. Siret, in *Anthropologie*, 1920, p. 235 et ss. ; Goury, *L'Homme des Côtés lacustres*, p. 552 et ss.). Mais on ne voit pas cependant comment ce culte de la Dame de l'Erable parvenu « certainement par les voies méridionales... dans nos contrées d'Occident » serait arrivé, par ces voies méridionales, tout d'abord en Champagne, pour rebrousser chemin, avec des symboles modifiés, vers l'Italie ou la Péninsule Ibérique... Notons aussi, en passant, que la présence des seins qui dans le culte de la Dame de l'Erable jouerait un rôle important d'allaitement des morts, n'est peut-être pas une marque nécessaire du sexe féminin et qu'en tout cas cet attribut est loin d'être régulièrement représenté dans les sculptures qui nous occupent : deux fois sur quatre dans la Marne, et ailleurs en proportion beaucoup moindre.

**

Les représentations anthropomorphes dans les grottes de la Marne sont au nombre de quatre. Nous n'en dirons que quelques mots.

La station de Coizard en compte trois. Deux sont assez exactement connues par les ouvrages de J. de Baye ; mais les dimensions données par cet archéologue sont erronées : elles sont notablement plus hautes et moins trapues qu'il ne l'indique.

La troisième, moins connue, est *plus humaine*, moins schématique, ce qui ne veut pas dire d'âge différent puisqu'elle appartient à une grotte qui offre aussi une figure

du type plus stylisé, plus courant. Mais elle est plus complète et des quatre de la Marne celle qui rappelle le moins la *Dame de l'Erable*.

Comme on l'a dit dès le début et comme tout le monde l'admet, il faut bien reconnaître dans ces trois représentations des divinités protectrices des tombeaux. Mais cette idée de protection va aller se précisant aux époques suivantes, principalement par l'adjonction fréquente à la représentation anthropomorphe d'une arme, hache ou poignard.

Or cette divinité armée, nous la rencontrons déjà dans les grottes de la Marne, dans le groupe de Courjonnet, avec la quatrième sculpture. La reproduction qu'en a publiée J. de Baye et qui a toujours été rééditée, est tout à fait inexacte et a dû être dessinée longtemps après sa découverte, uniquement de mémoire, de chic, en utilisant les souvenirs qu'avaient laissés les sculptures de Coizard.

Ce qu'il est important de remarquer dans cette sculpture qui occupe dans l'antégrotte la paroi du fond, commandant, à sa gauche, l'entrée du tombeau, c'est qu'elle est complétée par une hache emmanchée que tiennent un bras et une main droite, détail important, que J. de Baye n'a pas signalé (1). La hache est tournée vers l'entrée de la grotte et nul doute n'est possible, la divinité est armée pour interdire l'entrée de cette grotte.

Nous avons là, pour l'époque néolithique, une des toutes premières représentations de la hache, arme sacrée, protectrice des tombeaux.

Nous la retrouverons, désormais, hache ou poignard, accompagnant les sculptures anthropomorphes dans les civilisations suivantes. Mais souvent le symbole se simplifie, la figuration humaine disparaît et il ne reste plus pour le représenter que l'arme seule qui même, un jour, sera tellement stylisée qu'elle deviendra à peine reconnaissable, réduite parfois à un semblant de manche (2).

Nos grottes offrent plusieurs exemples de cette simplification de la divinité protectrice réduite à son arme. Neuf

(1) Faut-il faire remarquer que le bras et la main qui tient la hache représenteraient assez bien un des éléments de ceinture que l'on retrouvera plus tard ?

(2) N'était-ce pas d'ailleurs la hache qui, peinte sur ses murs, défendait en Crète les dédales du Labyrinthe ?

fois sur leurs parois, nous retrouvons la représentation de la hache de pierre emmanchée, séparée de la divinité qui aurait dû la manier.

Trois exemplaires, provenant des grottes de Villevenard menacées de destruction, ont été transportées au Musée de Saint-Germain.

Une grotte explorée par M. Rolland à Courjonnet offre sur la droite de la paroi du fond de sa grande salle un quatrième exemplaire.

La protection rituelle des deux grottes de Coizard déjà gardées par des divinités anthropomorphes, est encore complétée par cinq haches sculptées, toutes cinq emmanchées.

Dans celle qui possède deux figures humaines, il y en a deux sur les parois de fond de l'antégrotte, une de chaque côté de la porte ; les tranchants en regard l'un de l'autre, sont tournés vers l'entrée. Une troisième, très nettement ébauchée cependant sur la paroi de gauche, n'a pas été signalée par J. de Baye. On aperçoit, de plus, auprès de celle-ci, des graffiti, qui, eux non plus, n'ont pas été signalés et qui mériteraient peut-être une étude approfondie, comme d'ailleurs plusieurs autres que l'on peut découvrir sur de nombreuses parois.

Cette même grotte renferme une sculpture énigmatique sur laquelle on a beaucoup discuté sans jamais être d'accord et où on a voulu voir en dernier lieu une pelle. Le dessin qu'en a donné J. de Baye en accentue trop la partie supérieure, ce qui lui imprime un caractère très différent de la réalité. Après mûre réflexion, il nous semble que l'on se trouve ici en présence d'un objet dont le rôle doit être apparenté à celui de la hache. Volontiers, nous y verrions un pic ordinaire de silex pouvant éventuellement servir d'arme. Le pic se voit très distinctement sur l'original au bas de la sculpture. Ce serait un instrument de creusage, creusage des grottes elles-mêmes, creusage des galeries d'extraction de silex qui ont été ouvertes dans la région. Ces pics étaient très légers et il devait être nécessaire de leur donner du poids pour pouvoir exécuter un travail d'excavation utile tel qu'on le constate par les traces puissantes qu'ils ont laissées sur les parois des grottes. On devait alors probablement les fixer dans une gaine de bois effilée à une

extrémité pour ne pas gêner le coup de frappe et formant à l'autre une masse assez forte et assez lourde percée à son sommet d'un trou pour la fixation d'un manche. Ici encore on se trouverait donc bien en présence d'une arme protectrice du tombeau, occupant, dans la sépulture, une place identique à celle que tient une des deux haches dont il nous reste à parler.

C'est, à Coizard, dans la grotte qui ne renferme qu'une représentation humaine que se trouvent ces deux dernières armes, mais cette fois à l'intérieur de la grande salle, sur la paroi antérieure, de chaque côté de l'entrée ; les tranchants ne se font plus face ; celui de droite est tourné vers l'entrée, et celui de gauche vers la paroi latérale gauche. La première a été particulièrement soignée et la hache elle-même, charbonnée, se détache parfaitement en noir sur la blancheur de la craie et se sépare nettement de sa gaine et de son manche puissamment sculptés (1).

Inutile d'insister pour prouver que l'on se trouve bien devant ces sculptures en présence d'un culte de la hache protectrice des tombeaux, hache remise aux mains d'une divinité anthropomorphe ou simplement *active* par elle-même.

Mais il existe encore d'autres manifestations de ce culte sur lesquelles l'attention n'a peut-être pas été attirée. Ce rite de la hache gardienne du tombeau, non plus de la hache simplement figurée, mais de la hache elle-même, signalé déjà par J. de Baye par cette remarque qu'il fait dans son *Archéologie Préhistorique*, p. 304 : « Dans les grottes de la vallée du Petit-Morin, la hache (de silex trouvée dans la sépulture) était dressée contre la paroi de la grotte, debout comme une garde ; la crosse de sa gaine

(1) En dehors de ces treize sculptures néolithiques connues dans les grottes de la Marne, il faut en mentionner une quatorzième découverte dans une grotte du groupe de Saran (commune de Chouilly). Elle a l'apparence d'une fleur à six pétales qui surmonte une longue tige. La hauteur totale est de 1 m. 17. Il faut noter aussi, dans une grotte de Villevenard, deux dessins au charbon, représentant une sorte de gril et un objet indéterminé. Un troisième dessin est aujourd'hui disparu.

Les moulages de toutes ces sculptures et la reproduction de ces dessins trouvés dans les grottes néolithiques de la Marne viennent d'être exécutés par les soins du Musée de Saint-Germain et seront déposés au Musée de Préhistoire d'Épernay.

reposait sur le sol et le tranchant regardait la partie supérieure de la grotte ».

Ce rite, nous l'avons encore constaté nous-même, non plus dans une grotte artificielle, mais dans une allée couverte fouillée et restaurée l'an dernier, dans les bois du Reclus, près Confélix (Marne). Particularité à noter, constatée pour la première fois, cette allée était recouverte d'un tumulus, non pas, comme d'ordinaire, en forme de *dôme* enveloppant tout le monument, mais *en écharpe*, à cheval sur l'allée dont les deux extrémités demeuraient à l'air libre.

Il s'agissait là d'un ossuaire qui a fourni, au milieu d'un fort magma d'ossements humains brisés et enchevêtrés, avec quelques objets de parure et quelques tessons de céramique, plusieurs lames de silex dont plusieurs bien retouchées, un magnifique poignard de 18 centimètres en silex du Grand-Pressigny, 49 flèches à tranchant transversal et 12 pointes de flèches, quelques-unes parfaitement travaillées, formant une série assez homogène où prédomine le type en losange, mais où l'on sent cependant, surtout dans les plus fines, comme l'apparition d'une soie, d'un pédoncule, comme des embryons d'ailerons qui indiquent une tendance vers le néolithique final.

Ce mobilier est bien contemporain de celui des grottes du Petit-Morin ; peut-être la technique moins fine des flèches à tranchant transversal et l'homogénéité des types en losange, proportionnellement en plus grand nombre, si on compare leur nombre à celui des exemplaires trouvés dans les grottes, inciteraient-elles à faire remonter cette allée à une date légèrement antérieure, de très peu cependant. Mais malgré cette légère nuance, il s'agit toujours nettement d'une même civilisation, franchement néolithique.

Or, dans cette allée, nous avons recueilli huit haches polies avec le talon d'une neuvième. De taille assez réduite, variant entre 7 et 12 centimètres de longueur, elles paraissent, pour la plupart, provenir de haches plus volumineuses détériorées et qui auraient été remises à neuf pour être déposées dans l'ossuaire, sauf une, non retouchée et trouvée vers l'entrée de l'allée et qui était peut-être une pièce

perdue dans les terres du tumulus. Elles ont reçu un affûtage si soigné que l'on peut, avec quelques-unes, couper une feuille de papier aussi facilement qu'avec le meilleur canif.

Il y faut nécessairement voir aussi des objets purement rituels. En effet, on remarquait que, volontairement, ces haches n'étaient pas, comme les autres pièces du mobilier, disséminées au hasard dans la brèche osseuse, mais elles occupaient toutes une position certainement choisie intentionnellement, déterminée par une préoccupation rituelle, sauf peut-être celle qui n'avait pas été retouchée. Une fut recueillie en dehors de l'allée, en avant, mais tout contre le premier support de gauche. Les six autres avaient été déposées *contre* les parois intérieures des deux premiers supports de chaque côté de l'entrée, avec tellement de soin que deux d'entre elles ne furent découvertes que quand, la fouille terminée, on gratta ces supports pour les débarrasser d'une faible couche d'argile qui les recouvrait sur une épaisseur de deux ou trois centimètres.

C'est le même rite constaté par J. de Baye dans les grottes voisines où les Néolithiques avaient déposé contre les parois ou représenté en sculpture sur ces mêmes parois les haches tutélaires.

C'est ce rite qui va se perpétuer pendant de longs siècles et que l'on retrouvera plus ou moins déformé dans la civilisation Chaleolithique ou dans celle du Bronze, comme on y retrouvera également déformées et devenues à peine identifiables les figurations anthropomorphes dont les gravures scutiformes de l'Armorique seraient peut-être une des ultimes stylisations.

Mais il paraît indéniable que jusqu'ici c'est en Champagne, dans les grottes de Coizard, de Courjonnet, de Villevenard, dans l'allée couverte du Reclus qu'il faut chercher les premières manifestations évidentes de ce culte de la hache à l'époque néolithique et aux âges suivants.

P.-M. FAVRET.

BIBLIOGRAPHIE

Le Bulletin de la « Revue des Musées », dont le siège est à Dijon, 5, rue du Havre, a publié dans le n° 4 de 1931 une étude du D^r Bastin, de Deville (Ardennes), sur une caverne sépulcrale néolithique dite « le Trou-du-Blaireau », et située à Foisches (Ardennes).

Et c'est bien heureux qu'un archéologue de la valeur du D^r Bastin qui étudie avec une remarquable compétence la préhistoire ardennaise, ait pu sauver de la destruction totale des documents d'autant plus précieux qu'ils remontent à cette période néolithique sur laquelle règne encore tant d'obscurité.

Il y a tant de vestiges de ces lointaines époques qui disparaissent parce que ceux qui les trouvent ne leur attribuent pas d'importance ou ignorent leur valeur documentaire !

C'est ce qui a failli se produire à Foisches ; le garde champêtre, à la recherche d'un trésor, a, en 1917, jeté dans le ravin inaccessible qui est en bordure du « Trou-du-Blaireau », avec un squelette que sa pioche a rencontré, des objets qui, s'il avait été archéologue, auraient constitué le trésor, objet de ses convoitises.

Comment le D^r Bastin a été amené en avril 1929 à explorer cette grotte néolithique, comment il a effectué des fouilles pénibles et quel en a été le résultat, c'est ce qu'il expose avec la clarté, la précision et la science qui lui sont habituelles.

Ainsi, il a recueilli notamment un disque taillé dans la base d'une grande hache polie, des galets ayant servi de lissoirs ou de molettes, des galets peints et d'autres objets que reproduisent deux planches illustrant l'article.

Mais ce qui est remarquable, ce n'est pas seulement la trouvaille, c'est l'analyse de chacun des objets recueillis et le rôle qui leur est assigné ; le D^r Bastin serait tenté de voir dans la sépulture de Foisches, « le corps du sorcier du clan ».

De tout cela, le garde champêtre ne pouvait pas se douter.

Nous ne saurions mieux faire qu'en reproduisant la conclusion de cette remarquable étude.

« Le « Trou-du-Tasson » (blaireau), à Foisches, a servi de sépulture à l'époque de la pierre polie (néolithique supérieur). Il a été violé à l'époque romaine, au moyen âge et à l'époque contemporaine. Les trouvailles, quoique peu nombreuses, se sont néanmoins révélées du plus haut intérêt grâce à la découverte de galets gravés et peints, ce qui constitue un élément nouveau de tout premier ordre pour la connaissance de la civilisation néolithique terminale dans le Nord-Est de la France. »

Le D^r Bastin se propose de continuer l'exploration inachevée de la grotte néolithique de Foisches. Nous lui souhaitons bonne chance.

J. DUPUIS.

L'HOMME DES CITÉS LACUSTRES

Explorer dans les arcanes du passé pour situer nos origines a toujours été pour nos maîtres en préhistoire un louable effort d'émulation, voire même une sorte d'attraction vers l'inconnu, parce que le but envisagé est d'éclairer judicieusement nos interprétations hypothétiques en jalonnant les phases évolutives de la vie de l'*homo sapiens*, notre premier ancêtre.

Les études antérieures, faites à ce sujet, pour présenter une classification approximative sur les différentes étapes de l'humanité, à la période quaternaire, rencontrèrent plus d'un écueil et les objets usuels, datant de ces époques reculées, furent longtemps mis en doute malgré les trouvailles probantes qui se succédaient.

Il a fallu que, parmi les paléontologues les plus réputés, ceux qui avaient assumé la tâche difficile d'établir la chronologie du bimane primitif, en ses diverses manifestations matérielles, fussent non seulement doués dans leurs aptitudes, mais surtout parfaitement outillés pour spécifier le faciès caractéristique pris comme base des gisements préhistoriques dissemblables soumis à leurs investigations.

Souvent leur sagacité fut mise à l'épreuve pour coordonner les rapports d'étendue, de mode, de type de fabrication qui, par le colportage ou au moyen des migrations, se répandirent au-delà des zones initiales pour se perfectionner à travers les âges qui suivirent, en raison de la marche constante du progrès.

Pour présenter un travail d'érudition affecté à ce genre de recherches, il a fallu beaucoup observer, agir personnellement sur le terrain, se déplacer bien des fois pour se tenir au courant des découvertes les plus récentes, faire de nombreuses démarches auprès des collectionneurs régionaux, de manière à pouvoir réunir, par une documentation précise et réfléchie, les résultats d'examen exacts et comparatifs étendus sur une nomenclature lithique et variée.

Intellectuellement accessible (malgré la technique des termes employés) à toutes personnes que l'antiquité primordiale de l'homme intéresse, un savant bien connu dans notre département, M. Georges Goury, chargé de cours de préhistoire à la Faculté de Nancy, a bien voulu, après plusieurs années de préparation, soumettre à ses lecteurs l'ensemble de ses travaux en faisant paraître un ouvrage intitulé « *L'Homme des Cités lacustres* » (1).

Composés de deux livres, ces volumes réunissent, sur près de 800 pages d'impression, — comprenant 319 gravures correspondantes et 40 planches hors texte, — les productions lapidaires, les céramiques de factures spéciales, l'art décoratif, la religion, etc., des races néolithiques qui vécurent entre la durée de 20.000 et 1.900 ans avant notre ère.

Cette période de transformations successives consacrée à l'époque de la pierre polie fait suite aux temps paléolithiques édités en 1927 sous le titre « *Origine et Evolution de l'Homme* » (1) du même auteur.

(1) Editions Auguste Picard, 82, rue Bonaparte, Paris VI^e.

Ces traités sur l'aube et l'aurore de la vie humaine sont indispensables comme renseignements aux chercheurs de silex travaillés pour étendre leurs connaissances ou pour leur donner des aperçus nouveaux. De même, par leur caractère ethnographique et anthropologique, les bibliothèques publiques et privées, les musées rétrospectifs et de science naturelle ont intérêt à les posséder attendu, qu'en pareille matière, les anciens ouvrages n'ont plus qu'une valeur relative puisqu'en général ils manquent de notions satisfaisantes comme conclusion.

Toute excursion instructive à travers la campagne est parfois agrémentée d'un peu de poésie rustique. Au cours de la pensée apparaît la succession séculaire des générations agricoles qui nous ont précédés. Le paysan a pu entretenir des procédés agrestes qui paraissent surannés comparativement à l'instabilité de la masse populaire avide de nouveauté. Est-ce là une réminiscence machinale due à l'habitude contractée, qui permet ainsi d'exercer une sorte d'indépendance modeste, relevant de l'atavisme ancestral, parce que l'homme des champs, par son existence, est éminemment en contact avec la nature qui nous fait vivre ?

De ces images lointaines, empreintes d'une discrète philosophie, on conçoit cependant que l'homme, grâce à l'esprit d'observation qu'il possède à différents degrés, trouvait dans les espèces animales le principe de ses inventions rudimentaires. L'écureuil et encore mieux l'abeille, l'incitaient à amasser des réserves comestibles pour passer l'hiver, l'araignée, en filant sa toile, traçait la forme du filet qu'il tendra pour prendre les oiseaux et celle de l'épervier pour la pêche, le castor lui indiquait l'habitat qu'il construira, à son exemple, pour ses maisons lacustres et si l'idée géniale lui vint parfois en aide pour perfectionner opportunément ce qu'il avait ébauché c'est que les avantages qu'il en retirait lui permettaient d'améliorer sa situation au fur et à mesure de ses besoins.

Les peuples qui ont devancé les autres en tant que civilisation ont été traditionalistes, tels par exemple les Egyptiens pour citer l'un des plus anciens. Le tumulus et le menhir ont donné naissance à la pyramide et à l'obélisque, les allées couvertes aux tombeaux souterrains creusés à flanc de colline, etc. Il est donc possible que les dolmens ne renfermèrent tout d'abord que les restes des chefs de clan et ceux de leur famille, comme aussi la dépouille des héros qui se sacrifièrent à la cause commune, etc..., car la plèbe, par son infériorité de condition, ou par le surnombre d'individus, ne pouvait prétendre à l'hypogée.

Après le culte des astres et du soleil en particulier, la zoolâtrie prit une place importante parmi les phénomènes de la nature, soit à cause de la terreur inspirée par les animaux malfaisants, soit en raison de l'utilité domestique de certains d'entre eux ; mais, la mort et surtout la putréfaction cadavérique fut un objet de répulsion de la part de ceux avec lesquels le défunt avait vécu. L'état de décomposition charnelle exigea qu'il fût rapidement inhumé ou incinéré, mais si le souvenir du disparu persistait, les songes qu'il pouvait susciter firent place enfin à des croyances superstitieuses entretenues par des

imposteurs qui, sous forme divinatoire, imposèrent leurs théories. On leur doit les cérémonies mémoriales qui, à la longue, sous des rites divers, créèrent le panthéisme et la métempsycose des anciens dogmes.

Si, d'autre part, on s'aperçoit que la coquetterie était satisfaite avec peu de chose, c'est pour dire en passant que des coquillages perforés, un osselet suspendu, des rondelles crâniennes servant d'amulettes, tenaient lieu de perles de colliers ; encore qu'aujourd'hui les mêmes parures existent chez les sauvages. Les peuplades arriérées, qui ignorent l'art de la métallurgie, emploient le silex, l'os, le bois, avec l'aide du feu pour exécuter de gros travaux. Par leur utilité permanente, les instruments recueillis dans les tribus où l'effort humain est resté stationnaire, démontrent péremptoirement que les espaces millénaires n'ont rien changé entre les productions actuelles de leur travail et les objets trouvés dans la vase au pied des palafittes.

A ce propos, je crois devoir faire remarquer que M. Goury, d'après l'indicatif de son ouvrage, « *L'Homme des Cités lacustres* » ne s'est pas occupé uniquement de ce mode de constructions ni des habitants qui les avaient édifiées pour leur sécurité. Tout en accordant des pages obligatoires à cette partie remarquable de l'archéologie, il a tenu surtout à mettre en regard les objets de même type découverts en terre ferme en se servant des précédents submergés comme modèles de comparaison parce qu'en général ceux-ci sont plus variés et bien conservés.

Dans la Marne nous sommes assez favorisés en vestiges de toutes sortes parmi lesquels le Campignien de la Montagne de Reims prend la suite du Tardenoisien de l'époque mésolithique et précède le Dommartinien d'Argonne. Les nécropoles antiques, les grottes artificielles dénommées boves ou creutes, signalées par MM. de Baye, Roland et l'abbé Favret ; les cryptes funéraires, les fosses, décrites par E. Schmit ; les palustres des marais de Saint-Gond ; le village néolithique d'Ante dont l'emplacement et les débris exhumés ont permis à M. Chenet d'établir, par la particularité de ses fouilles, une démarcation logique et bien fondée ; enfin les comptes rendus d'une pléiade de chercheurs que la Société Archéologique Champenoise s'empresse de publier, etc., etc.

M. Goury serait sorti du cadre qu'il s'était tracé s'il avait abordé la question des métaux qui représentent le début des temps actuels ; puis ne sait-on pas que, malgré la fabrication du cuivre et de ses alliages à l'époque néolithique, seule l'industrie du fer ouvrit des horizons nouveaux à la civilisation antique et moderne. Sa durée est limitée ; abandonné à lui-même, ce métal retourne vite à sa formation minérale par la rouille qui le désagrège. Par ses multiples emplois, il est incontestable que le fer est un des plus puissants facteurs du progrès. Les insulaires que Cook visitait au cours de ses pérégrinations maritimes, s'étaient immédiatement aperçus de sa valeur pratique en donnant, au moment du troc, la priorité au fer parce qu'ils le considéraient comme un article des plus nécessaires pour modifier leur genre d'existence. En réalité ils profitaient en dernier lieu, d'une invention métallurgique qui, à l'époque antéhistorique, rendit les mêmes services à la Société.

L. MAUGET.

TABLE DES MATIERES

Statuts de la S. A. C.....	1
Liste des membres de la S. A. C.....	4
Procès-verbal de la séance du 20 décembre 1931.....	10
Compte rendu de la manifestation organisée pour fêter le 25 ^e anniversaire de la S. A. C.....	20
Procès-verbal de la séance du 3 juillet 1932.....	24
Procès-verbal de la séance du 9 octobre 1932.....	29

Découvertes Régionales

Sur et sous la voie romaine à Château-Porcien (Ardennes).....	13
Monnaie d'or gauloise trouvée à Chaumont-Porcien (Ardennes).....	16
Objets néolithiques trouvés à Reims.....	17
Serrure gallo-romaine et poterie sigillée.....	26
Fouilles néolithiques à Murigny, près Reims.....	31
Sarcophages carolingiens découverts près de la ferme de Guerlet, commune d'Auménancourt-le-Petit (Marne).....	35
Epées gauloises trouvées à Château-Porcien (Ardennes).....	38
Cimetière celtiques du lieudit « Le Fer-à-Cheval », territoire de Bétheniville (Marne).....	45
Cimetière à incinérations du lieudit « La Poterie », à Hauviné (Ardennes).....	56
Découverte de sarcophages carolingiens au Mont-Saint-Pierre, commune de Thillois (Marne).....	64

Articles divers

Description de plombs de bornage de la région (XVII ^e et XVIII ^e siècles).....	41
Le culte des morts dans l'humanité primitive.....	65
La hache gardienne des tombeaux à l'époque néolithique, en Champagne.....	67

Bibliographie

Le trou du blaireau à Foisches (Ardennes). Caverne sépul- crale néolithique.....	75
L'homme des cités lacustres, de G. Goury.....	76

TABLE DES GRAVURES

Sur et sous la voie romaine à Château-Porcien (Ardennes) 14 et	15
Poinçons néolithiques — Reims	17
Serrure gallo-romaine et poterie sigillée — Château-Porcien	
(Ardennes)	27
Objets et vases néolithiques trouvés à Murigny.....	33
Vase, torques, épée ployée, trouvés dans une incinération —	
Château-Porcien (Ardennes)	39
Plombs de bornage de Witry-les-Reims.....	42
Plombs de bornage du Musée de Reims.....	44
Plan des cimetières celtiques du « Fer-à-Cheval », à Bétheni-	
ville (Marne)	46
Bracelet, vases des fosses 1 et 4 (cimetières du « Fer-à-Cheval »	47
Ciseaux (forces) rasoir, bracelet F. N° 10 (cimetière du « Fer-	
à-Cheval »	49
Assiette ornée : cimetière du « Fer-à-Cheval ».....	51
Objets divers provenant du cimetière de la « Poterie », à	
Hauviné (Ardennes)	59
Vases provenant du cimetière de la « Poterie » à Hauviné	
(Ardennes)	61
Fragments de poterie ornés de dessins géométriques : cimetière	
de la « Poterie », à Hauviné (Ardennes).....	63

Le Gérant : P. SAVY.